

2022 - 2023

B I E N



V E

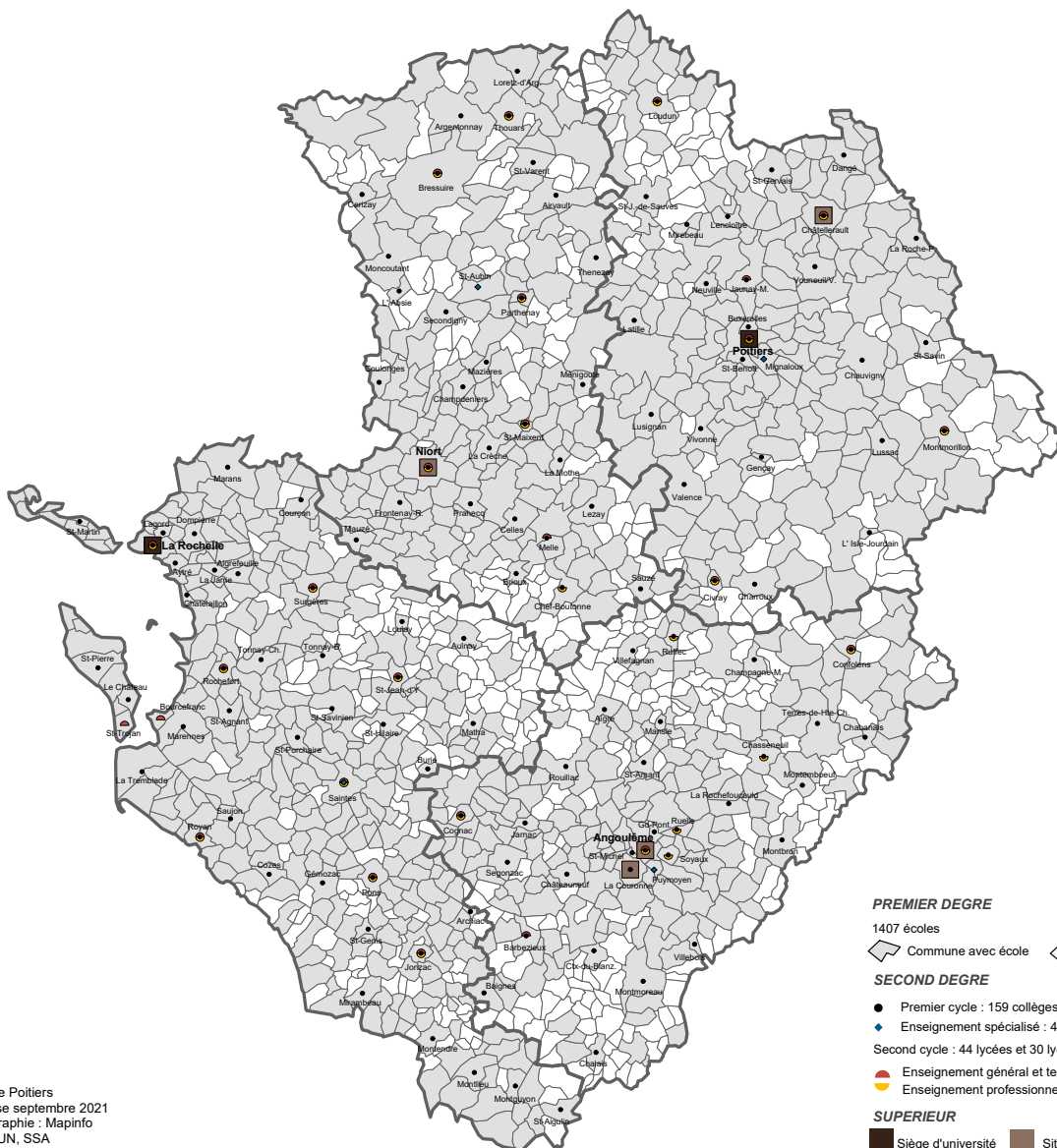


N I U



dans l'académie de Poitiers

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE





ÉDITO

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue dans l'académie de Poitiers.

Notre académie est pleinement engagée dans une dynamique de progrès social et d'épanouissement de chacun. Ainsi notre nouveau projet académique 2022-2025 place au cœur de ses ambitions l'égalité des chances et le développement professionnel des personnels.

À l'école, au collège, au lycée ou dans l'enseignement supérieur, quelle que soit votre fonction, chacune et chacun contribuez à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dont nous avons la responsabilité. Il nous appartient ainsi collectivement de mettre en place une École de la République, à la fois inclusive, ambitieuse et bienveillante, auprès des élèves comme de leurs familles, dans chaque territoire.

Ce guide, à vocation pratique, vous permettra d'identifier quelques repères au sein de notre paysage académique, et de commencer à en apprécier la qualité et la diversité. Les services du rectorat et des directions départementales de l'éducation nationale, les chefs d'établissement, les corps d'inspection et les personnels des ressources humaines sont mobilisés pour vous accueillir, vous conseiller et vous aider à remplir votre mission.

À toutes et à tous, des vœux de plein épanouissement professionnel dans le cadre de notre mission au service des élèves, de leurs familles et des territoires.

Bénédicte Robert

Rectrice de l'académie de Poitiers

MGEN SANTÉ PRÉVOYANCE

**UNE MUTUELLE
QUI CONNAÎT
BIEN LE
MONDE DE
L'ENSEIGNEMENT**

**ÇA C'EST
UN VRAI
PLUS !**

**3 MOIS
DE COTISATIONS
OFFERTS***

MGEN PROTÈGE VOTRE SANTÉ ET VOTRE AVENIR À LA FOIS

Vous débutez votre carrière dans l'Éducation nationale ? Félicitations !

- **Pour bien démarrer**, MGEN vous propose des couvertures complètes spécialement conçues pour les agents de l'Éducation nationale.
- **Complémentaire santé** : vos frais de santé remboursés avec la garantie d'un reste à charge réduit chez le médecin, à l'hôpital, en dentaire, optique, médecines douces...
- **Prévoyance intégrée** : des allocations pour sécuriser vos revenus en cas d'arrêt de travail.
- **Actions sociales et solidaires**** : des aides financières pour faire face aux coups durs ou à un retard de salaire.
- **MesDocteurs** : une plateforme de téléconsultations pour consulter sans rendez-vous 7j/7, 24h/24.

MGEN SOUTIEN VOTRE PARCOURS DANS L'ENSEIGNEMENT

Parce que nous connaissons bien votre métier, MGEN intègre à votre protection des outils pédagogiques innovants pour vous aider tout au long de votre carrière.

- **EtreProf** : la plateforme communautaire animée par des profs pour les profs pour réussir votre rentrée.
- **Vocal'iz** : l'application de coaching vocal pour préserver votre outil de travail n°1, la voix.
- **E.photo-expression** : l'outil de prévention pour aborder et maîtriser les sujets de santé en classe.

* 3 mois d'exonération de cotisations lors d'une première adhésion pour le Membre Participant actif nouvel entrant et le bénéficiaire conjoint et/ou enfant à condition d'adhérer en même temps que le Membre Participant.

** Ces allocations sont prises sur une dotation déterminée annuellement par l'Assemblée générale en fonction des ressources de la mutuelle. Elles sont accordées sur une étude de votre dossier et sous conditions de ressources.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Fila, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Siège social : 3, square Max Hymans 75748 PARIS CEDEX 15.

RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE, Union d'assistance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Siren sous le numéro SIREN 444 269 682 - Siège social : 46, rue du Moulin - CS 32427 44124 VERTOU CEDEX. Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle. Les conditions de garanties figurent aux Statuts et Règlements mutualistes MGEN.



SOMMAIRE

- 4 La représentation du ministère au niveau régional**
- 7 La région académique Nouvelle-Aquitaine
- 12 Le système éducatif en académie

- 15 Découverte de l'académie de Poitiers**
- 17 L'académie en chiffres
- 24 L'académie de Poitiers : un rectorat et quatre directions des services départementaux de l'éducation nationale
- 28 Le nouveau projet de l'académie de Poitiers
- 30 Trois établissements nationaux implantés sur le territoire académique

- 33 Carrière et vie professionnelle**
- 34 Être fonctionnaire
- 35 La politique des ressources humaines de l'académie
- 36 Un réseau de ressources humaines pour vous accompagner tout au long de votre carrière
- 36 Qui vous gère et vous rémunère ?
- 37 La mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN)
- 38 L'école académique de la formation continue (EAFC)
- 39 Un accompagnement individualisé et des réponses adaptées
- 42 Une attention particulière pour la qualité de vie au travail
- 44 La communication académique
- 45 L'assistance informatique académique

- 47 Ressources pédagogiques et éducatives**
- 48 Innovation - expérimentation
- 49 Numérique pour l'éducation
- 50 Pôle éducatif
- 54 Éducation prioritaire
- 55 éducation artistique et culturelle
- 56 Europe et international
- 57 Sport, santé et bien-être des élèves
- 59 Sécurité des écoles, collèges et lycées

- 61 Information, orientation, formation initiale et continue**
- 62 Réseau d'information, orientation et insertion
- 64 Formation initiale et continue
- 66 Formation tout au long de la vie (FTLV)

- 69 Enseignement supérieur**
- 70 Université de Poitiers
- 71 Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)
- 72 La Rochelle université
- 73 Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace - école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ISAE-ENSMA)
- 73 Sciences Po – campus de Poitiers
- 74 Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) Nouvelle-Aquitaine
- 74 Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)

- 75 Informations pratiques**
- 77 Calendrier scolaire 2022 - 2023
- 78 Adresses utiles
- 82 Quelques sigles de l'éducation nationale



■ LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE ■

La région académique Nouvelle-Aquitaine comprend les académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers. Ce rapprochement des trois académies découle de l'application du cadre régional fixé par la loi du 16 janvier 2015, avec la création de 18 régions académiques le 1^{er} janvier 2020. Elle est la région académique la plus vaste de France (16 % du territoire national) avec ses 84 061 km² et 12 départements et administre près de 6 000 écoles et établissements, accueillant plus d'un million d'élèves et d'étudiants.

■ LES CHIFFRES CLÉS

(Prévision rentrée scolaire 2022)

- **4 792** écoles
- **644** collèges
- **198** lycées généraux et technologiques
- **134** lycées professionnels
- **10** EREA
- **6** universités

- **1 171 724** élèves et étudiants
 - **501 412** en école
 - **276 796** en collège
 - **180 101** en lycée
 - **1 101** en EREA
 - **212 314** étudiants (rentrée 2020)

- **112 305** personnels
 - **63 314** enseignants
 - **14 282** personnels dans l'enseignement supérieur public



■ LA GOUVERNANCE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE

→ LA RECTRICE DE RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE : ANNE BISAGNI-FAURE

Directrice de cabinet de la région académique : Cynthia ESPINOSA • ce.recteur@ac-bordeaux.fr

La rectrice de la région académique garantit dans notre région pluri-académique l'unité et la cohérence de la parole de l'État, en particulier dans les champs de compétences partagées avec la collectivité régionale (formation professionnelle, numérique éducatif, relations européennes, contrat de plan État-Région, etc).

La rectrice de région académique :

- est chancelière des universités ;
- est l'interlocutrice des partenaires régionaux (Préfecture de région et Conseil régional) ;
- arrête l'organisation fonctionnelle de la région académique ;
- fixe les orientations stratégiques et assure la coordination des politiques de la région académique :
 - formation professionnelle et apprentissage, enseignement supérieur, recherche et innovation ;
 - information, orientation et lutte contre le décrochage scolaire ;
 - numérique éducatif ;
 - utilisation des fonds européens ;
 - contrats de plan État-région ;
 - politique des achats de l'État et politique immobilière de l'État ;
 - relations européennes, internationales et coopération ;
 - politiques en matière de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, d'engagement civique et de sports ;
- détermine les attributions et le schéma de mutualisation des moyens des services régionaux et inter-académiques.

→ LES RECTRICES D'ACADÉMIE



Anne
Bisagni-faure
Rectrice de l'académie de
Bordeaux



Carole
DRUCKER-GODARD
Rectrice de l'académie de
Limoges



Bénédicte
ROBERT
Rectrice de l'académie de
Poitiers

Les rectrices d'académie :

- arrêtent l'organisation fonctionnelle et territoriale de l'académie et les attributions de leurs services ;
- décident et agissent dans le cadre des orientations stratégiques définies au niveau régional ;
- exercent les missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice ainsi qu'à la gestion des personnels et des établissements scolaires ;
- ont autorité sur les inspecteurs d'académie et les directeurs académiques des services de l'éducation nationale (Dasen).

→ LE RECTEUR DÉLÉGUÉ POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION : CLAUDIO GALDERISI

Directeur de cabinet, chargé de mission : Vincent SIMON • ce.recteur-delegue-esri@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr



Depuis le 1^{er} janvier 2020, la région académique Nouvelle-Aquitaine est devenue le nouvel échelon pour simplifier et améliorer la gouvernance des politiques éducatives, de formation, de recherche et d'innovation.

Le recteur délégué pour l'ESRI exerce les missions qui lui sont déléguées par la rectrice de région académique, chancelière des universités, en lien avec les rectrices des académies de Limoges et de Poitiers sur la base du continuum d'études -3 +3.

Il est en charge des dossiers relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la région académique. Il assure le suivi et l'accompagnement des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire ainsi que des opérations immobilières de l'ESR. Il veille au lien entre l'enseignement scolaire et le supérieur et assure un suivi régional des instituts nationaux du professorat et de l'éducation (INSPE).

→ LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE : ERIC DUTIL

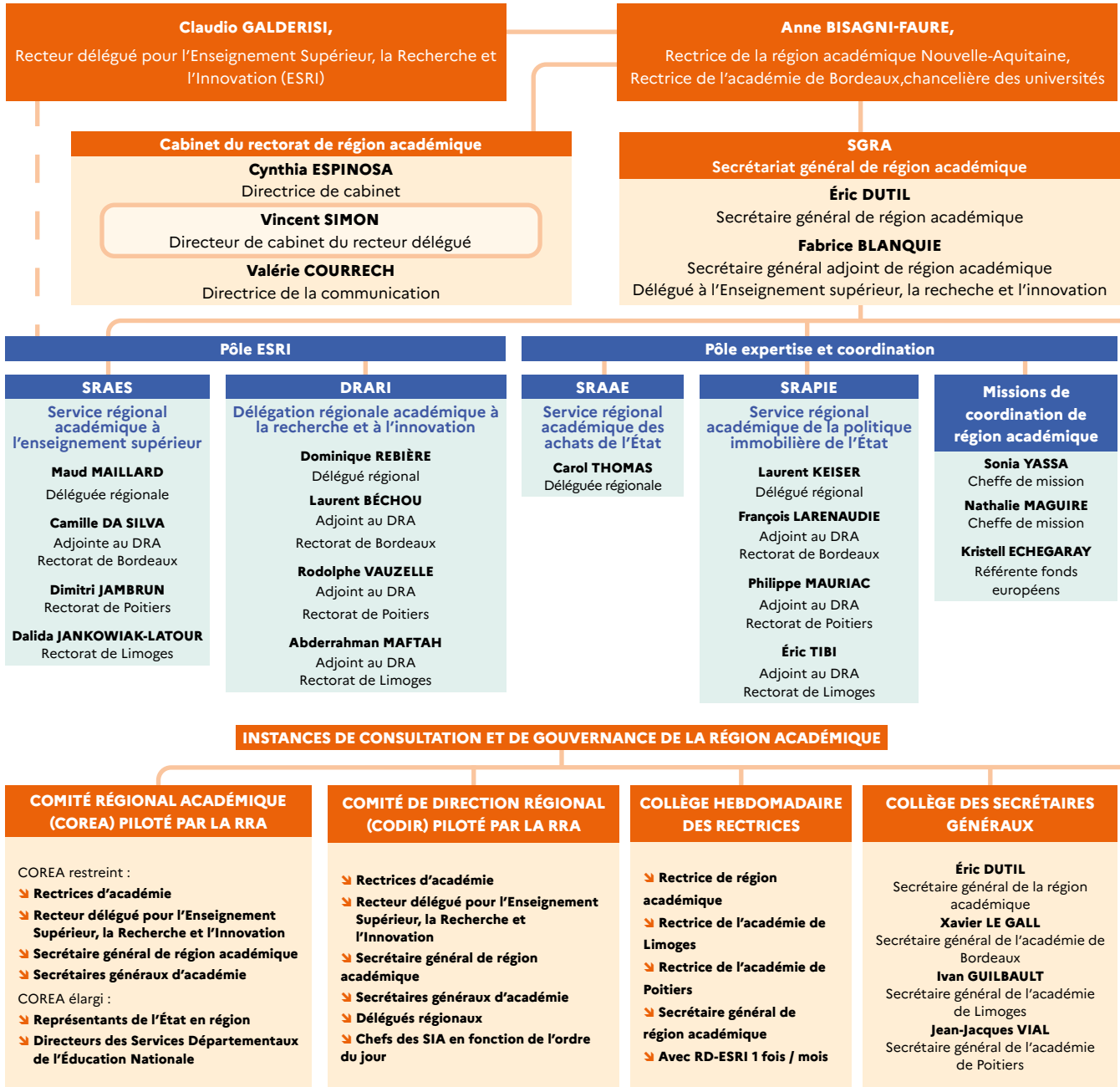
Adjoint au SGRA pour l'ESRI : Fabrice BLANQUIE • ce.sgra@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr



Le secrétaire général de la région académique a pour mission d'assurer l'administration de la région académique en appui de la rectrice de région académique.

Il est chargé de concevoir, de mettre en œuvre et d'accompagner la nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale des services de la région académique (services régionaux et inter-académiques). Pour ce faire, il pilote l'ensemble des services régionaux et dispose, autant que de besoin, des services académiques et interacadémiques. Il est responsable des budgets régionaux, coordonne la vie des instances et les liens avec les partenaires de la région académique.

Organigramme de la région académique Nouvelle-Aquitaine



Carole DRUCKER-GODARD,

Rectrice de l'académie
de Limoges

Bénédicte ROBERT,

Rectrice de l'académie
de Poitiers

Pôle politiques publiques

DRAJES

Délégation régionale
académique à la jeunesse, à
l'engagement et aux sports

Mathias LAMARQUE

Délégué régional

José-Bernard FUENTES

Adjoint au DRA

Marion ROBIN

Pôle Jeunesse,
éducation populaire,
vie associative

Anne DANIERE-MOREAU

Pôle Formation/
Certification/Emploi

Christophe COMBETTE

Pôle Sport

SRAFFICA

Service régional
académique à la
formation professionnelle
initiale et continue et à
l'apprentissage

Thierry KESSENHEIMER

Délégué régional

Frédérique COLLY

Adjointe au DRA
Rectorat de Bordeaux

Jean-Paul SUCHAUD

Adjoint au DRA
Rectorat de Limoges

Ahmed BAUVIN

Adjoint au DRA
Rectorat de Poitiers

SRAIOLDS

Service régional
académique à
l'information, à
l'orientation et à la lutte
contre le décrochage
scolaire

Sébastien FOUCHARD

Délégué régional

Sandra CASTAY

Adjointe au DRA
Rectorat de Bordeaux

Véronique SOULIÉ

Adjointe au DRA
Rectorat de Limoges

Yannick THEVENET

Adjoint au DRA
Rectorat de Poitiers

SRANE

Service régional
académique au
numérique éducatif

Sébastien GOULEAU

Délégué régional

Virginie MERLE

Adjointe au DRA
Rectorat de Bordeaux

François COUTAREL

Adjoint au DRA
Rectorat de Limoges

Jean-Denis POIGNET

Adjoint au DRA
Rectorat de Poitiers

SRAREIC

Service régional
académique aux
relations européennes,
internationales et à la
coopération

Séverine VERSCHAEVE

Déléguée régionale

Bernadette PACCALIN

Adjointe au DRA
Rectorat de Bordeaux

Éric MATHELIN

Adjoint au DRA
Rectorat de Limoges

Séverine VERSCHAEVE

Rectorat de Poitiers

COLLÈGE DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX

Éric DUTIL

Secrétaire général de la région académique

Xavier LE GALL

Secrétaire général de l'académie de
Bordeaux

Ivan GUILBAULT

Secrétaire général de l'académie de
Limoges

Jean-Jacques VIAL

Secrétaire général de l'académie de Poitiers

AUTRES INSTANCES DE CONSULTATION ASSOCIANT LA RÉGION ACADÉMIQUE

RÉUNION BI-MENSUELLE DE CONCERTATION AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL

- Rectrice de région académique
- Rectrice de l'académie de Limoges
- Rectrice de l'académie de Poitiers
- Secrétaire général de région académique
- Vice Président Éducation Conseil Régional
- Directeur Général adjoint pôle Éducation et Citoyenneté

COMITÉ DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE (CAR) PRÉSIDIÉ PAR LA PRÉFÈTE DE RÉGION

- Rectrice de région académique
- Préfets de département
- Directeur général de l'ARS
- Directeur régional des finances publiques
- Directeurs de services déconcentrés régionaux de l'État

LE SYSTÈME ÉDUCATIF EN ACADÉMIE

L'académie est la circonscription administrative de référence de l'éducation nationale. Au sein des 18 régions académiques, la France est répartie en 30 académies.

LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Nommée par décret du Président de la République en conseil des ministres, la rectrice exerce dans l'académie les missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice et représente le ministre chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse au sein de l'académie et des départements qui la constituent. Elle est responsable de la totalité du service public de l'éducation dans l'académie, de la maternelle au post-bac, et exerce aussi des compétences dans le domaine de l'enseignement privé sous contrat.

La rectrice d'académie a pour missions de :

- veiller à l'application de toutes les dispositions législatives et réglementaires se rapportant à l'éducation nationale ;
- définir la stratégie académique d'application de la politique éducative nationale ;
- assurer la gestion des personnels et des établissements ;
- développer des relations avec les autres services de l'État intervenant dans l'académie, les milieux politiques, économiques, socio-professionnels et notamment avec les collectivités territoriales ;
- mettre en œuvre le programme régional de formation conduit par le Conseil régional ;
- rendre compte au ministre du fonctionnement du service public de l'éducation nationale dans l'académie qu'elle dirige.

Pour la mise en œuvre de la politique éducative sur le territoire académique, la rectrice dispose de l'assistance : du secrétaire général d'académie et des inspecteurs

d'académie - directeurs académiques des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) ; du directeur de cabinet ; des services du rectorat et des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DS-DEN) ; des conseillers techniques ; des personnels d'inspection.

→ LE DIRECTEUR DE CABINET

Il assiste la rectrice dans la mise en œuvre de la politique académique. Il gère les relations avec les parlementaires, élus, services de l'État et partenaires de la société civile (organisations syndicales, associations de parents d'élèves, etc.).

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'ACADÉMIE

Adjoint de la rectrice d'académie, le secrétaire général d'académie est chargé de l'administration de l'académie et de la mise en œuvre de la politique nationale et académique. Il supplée la rectrice, en cas d'absence ou d'empêchement, et peut recevoir délégation de signature.

- Il dirige et pilote l'activité des divisions, services, délégations et missions du rectorat qui sont les interlocuteurs quotidiens des établissements scolaires et des personnels ;
- il assure un rôle de conseiller permanent, en préparant les décisions de la rectrice dans tous les domaines ayant des implications pédagogiques, administratives et financières ;
- il préside, au nom de la rectrice, des commissions ou comités où siègent les partenaires du système éducatif ;
- il peut être chargé de la représentation de l'académie auprès des autres autorités de l'État et des collectivités territoriales.

■ L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE - DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IA-DASEN)

Nommé par décret du Président de la République, sur proposition du ministre chargé de l'éducation nationale, l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale est l'un des adjoints de la rectrice d'académie et son représentant à l'échelon départemental.

Dans le cadre de l'organisation fonctionnelle et territoriale arrêtée, et par délégation de la rectrice d'académie, l'IA-Dasen :

- dirige les services départementaux de l'éducation nationale du département dans lequel il est nommé et représente la rectrice dans ce département ;
- participe à la définition d'ensemble de la stratégie académique qui met en œuvre la politique éducative et pédagogique relative aux enseignements primaires et secondaires arrêtée par le ministre chargé de l'éducation ;
- met en œuvre, sous l'autorité de la rectrice, la stratégie académique organisant l'action éducatrice dans les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'éducation spéciale de son département ;
- peut se voir confier, également, la responsabilité des services interdépartementaux ou en charge de la mutualisation.

Il est secondé par un adjoint (A-Dasen), chargé du 1^{er} degré, qui coordonne l'action des inspecteurs de l'éducation nationale de circonscription.



■ LES CORPS D'INSPECTION

→ L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IEN) 1^{ER} DEGRÉ

Il a la responsabilité d'une circonscription sous l'autorité de l'IA-Dasen. Il peut également exercer sa fonction auprès de la rectrice d'académie. Il assure la mise en œuvre de la politique éducative dans les écoles, conseille les directeurs d'école, inspecte et conseille les personnels enseignants du 1^{er} degré.

→ L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE CHARGÉ DE L'INFORMATION ET DE L'ORIENTATION (IEN - IO)

Conseiller technique de l'IA-Dasen, il est chargé de la mise en œuvre de la politique académique en matière d'orientation au niveau départemental. Il concourt à l'animation, à la coordination et au contrôle des actions d'information et d'orientation du ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse.

→ L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE - INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE RÉGIONAL (IA-IPR) ET L'IEN DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (IEN EG-ET)

Ils exercent leurs fonctions dans le cadre du programme de travail académique selon les disciplines ou spécialités. Ils contribuent au pilotage du système éducatif au niveau académique, assurent la mise en œuvre de la politique éducative dans les classes et les établissements scolaires, évaluent les enseignements et les établissements, inspectent et conseillent les personnels enseignants du 2^d degré. Ils peuvent également conseiller les chefs d'établissement à la demande de la rectrice et contribuer aux travaux des groupes d'experts menés par l'inspection générale ou l'administration centrale du ministère.

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI FONT GRANDIR LES AUTRES.

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO



**1^{er} ASSUREUR DES AGENTS
DU SERVICE PUBLIC**

ASSURÉMENT HUMAIN

Karine,
enseignante.

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

*Offre réservée aux agents du service public, personnels de l'enseignement. Réduction de 10 % sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 d'un contrat AUTO PASS. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.

Annonce GMF réalisée le 30 juin 2022.

Venez nous rencontrer en agence :

- ▶ 216 avenue du 8 mai 1945, à Poitiers
- ▶ 19 boulevard du 8 mai 1945, à Angoulême
- ▶ 4 rue Marcel Paul, à Niort

ou renseignez-vous
au 0 970 809 809 (numéro non surtaxé)
ou sur gmf.fr



Découverte de l'académie de Poitiers

P. 15 à 30



L'ACADÉMIE EN CHIFFRES

UNE ACADÉMIE À TAILLE HUMAINE, UN TERRITOIRE D'INNOVATIONS

L'ACADÉMIE DE POITIERS

4
départements

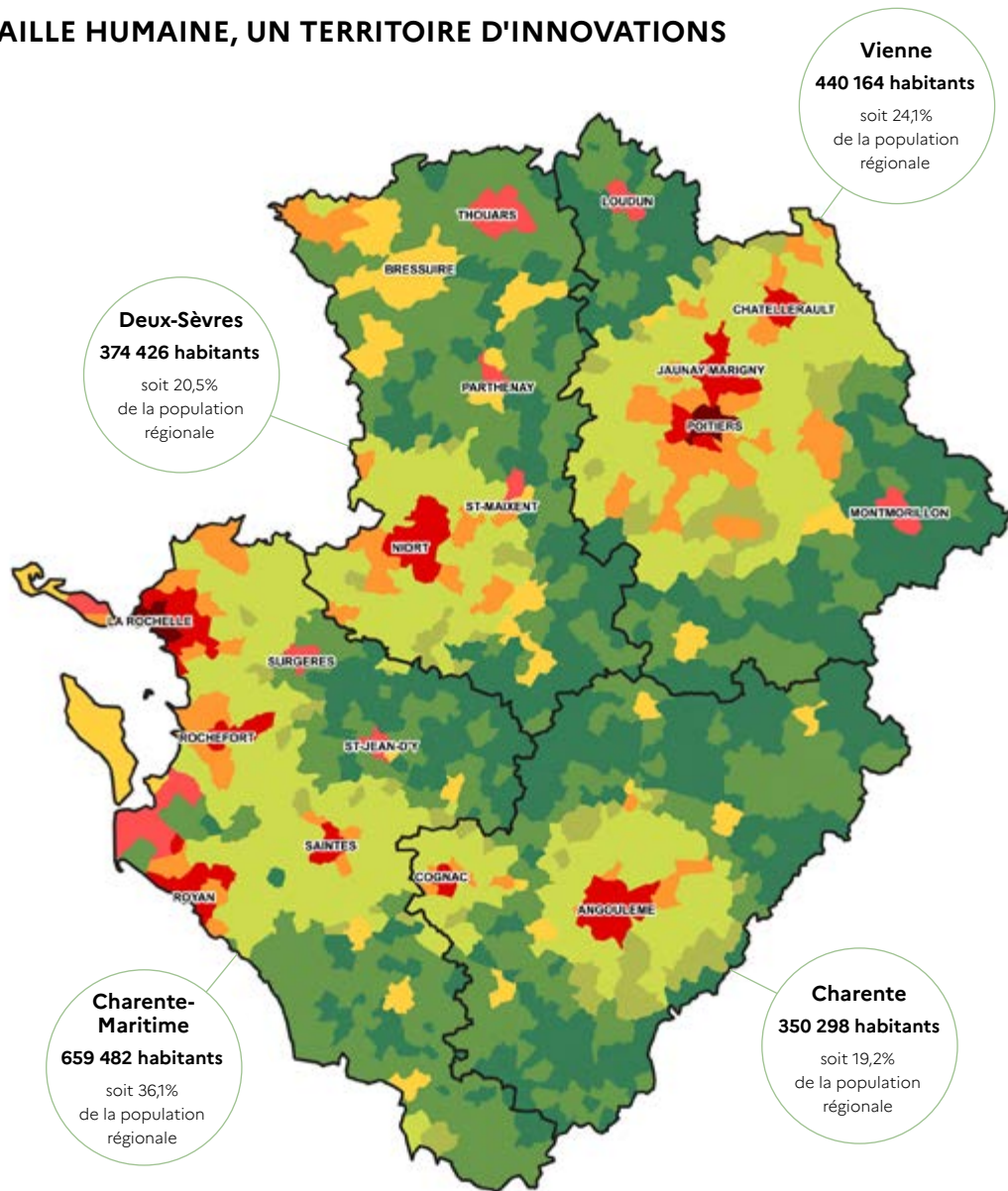
1 824 370
habitants

2,69 %
de la population nationale

70,7
habitants/km²
(France métropolitaine :
119,3 habitants/km²)

*Source : Insee - estimation de population au 1^{er} janvier 2022

Commune selon typologie territoire DEPP 2021



Vienne
440 164 habitants
soit 24,1%
de la population
régionale

Deux-Sèvres
374 426 habitants
soit 20,5%
de la population
régionale

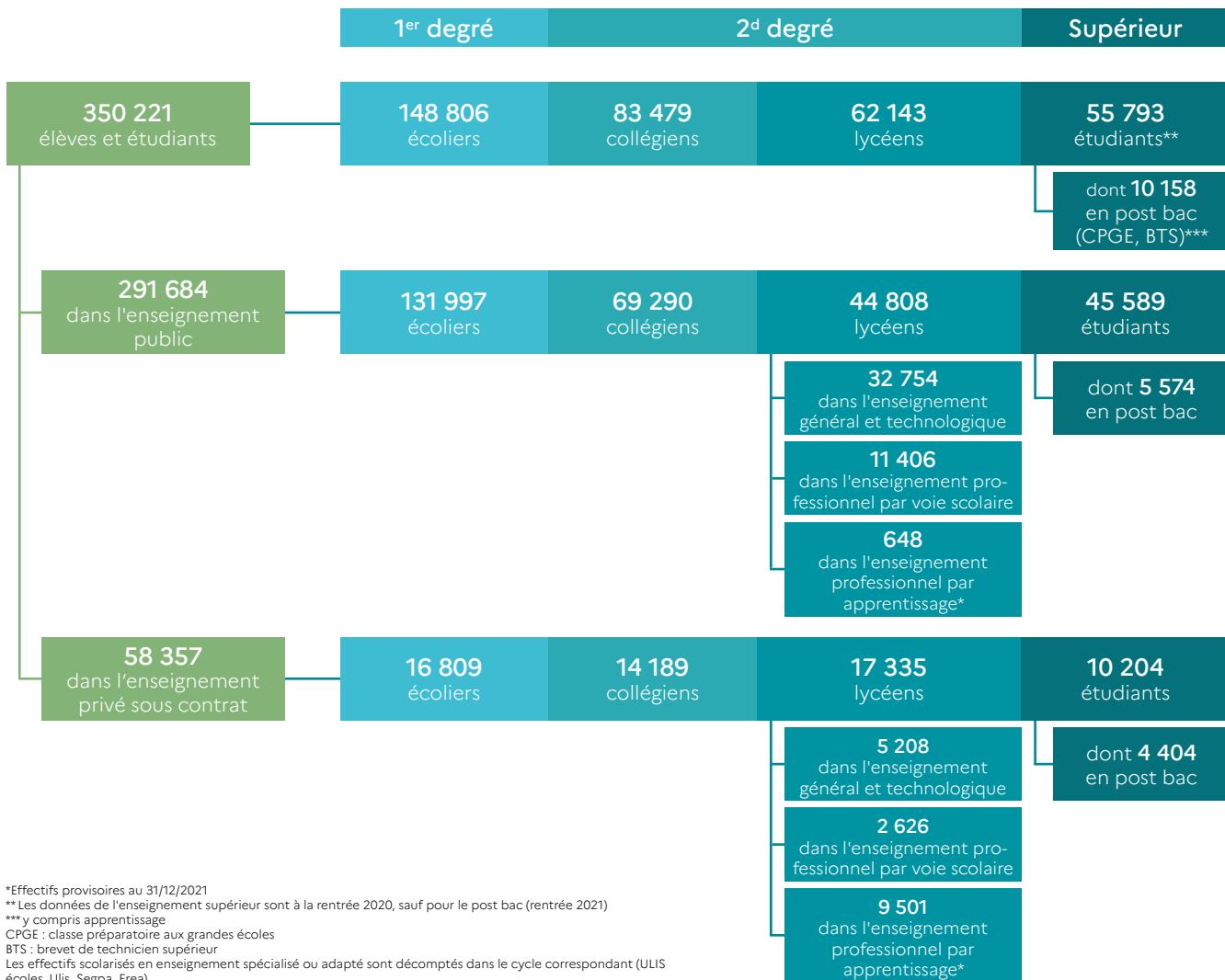
**Charente-
Maritime**
659 482 habitants
soit 36,1%
de la population
régionale

Charente
350 298 habitants
soit 19,2%
de la population
régionale

LES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS

→ LES EFFECTIFS PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

Rentrée 2021 - Public et privé sous contrat



*Effectifs provisoires au 31/12/2021

** Les données de l'enseignement supérieur sont à la rentrée 2020, sauf pour le post bac (rentrée 2021)

***y compris apprentissage

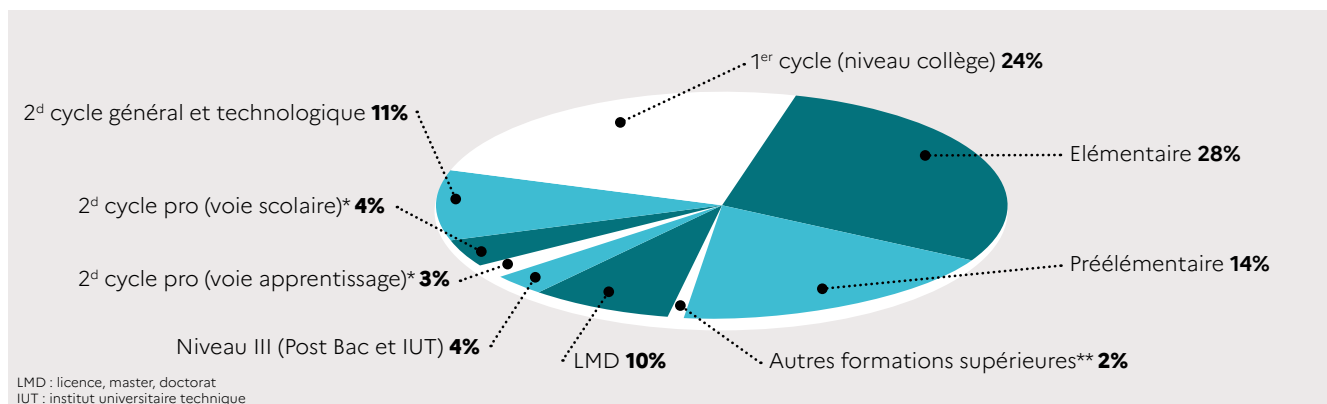
CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles

BTS : brevet de technicien supérieur

Les effectifs scolarisés en enseignement spécialisé ou adapté sont décomptés dans le cycle correspondant (ULIS écoles, Ulis, Segpa, Erea)

→ RÉPARTITION DES EFFECTIFS

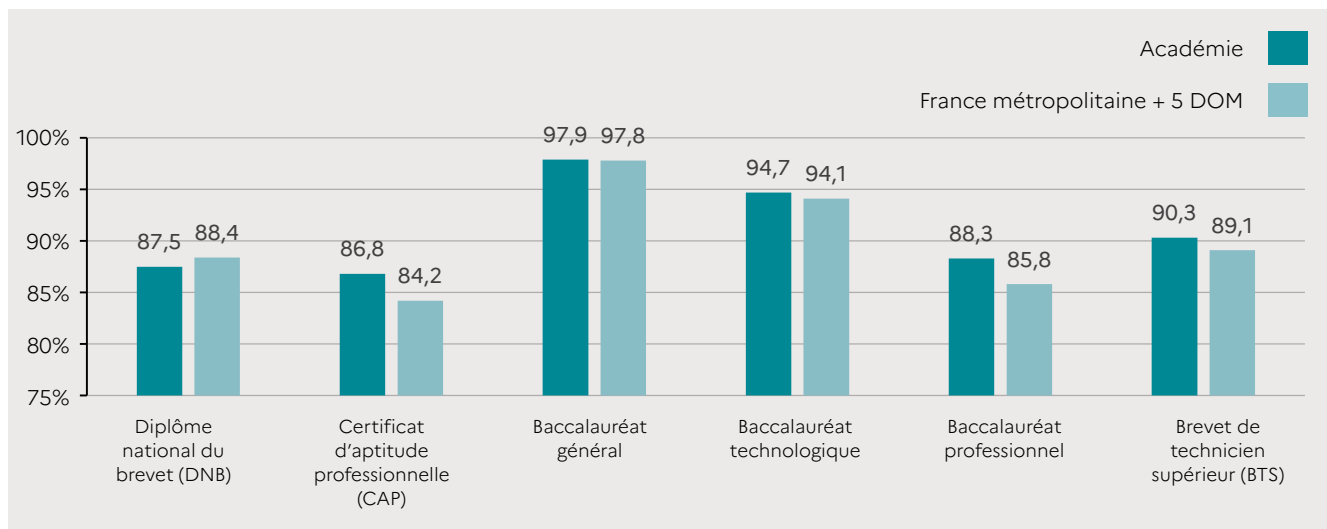
Rentrée 2021 - public et privé sous contrat



■ LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

→ SESSION 2021 - ÉLÈVES SOUS STATUT SCOLAIRE

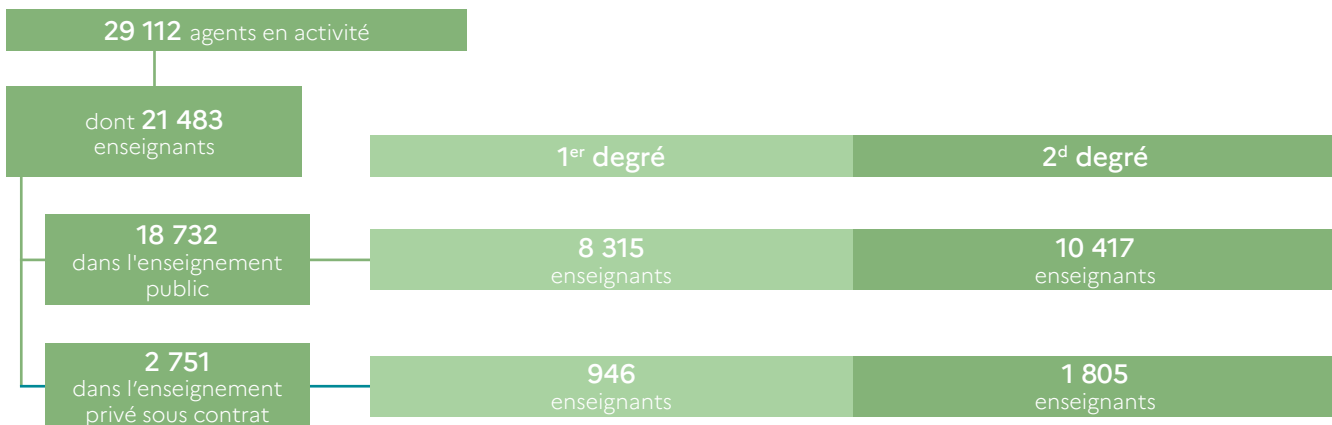
Public et privé sous contrat - Session 2021 (sauf BTS : session 2020)



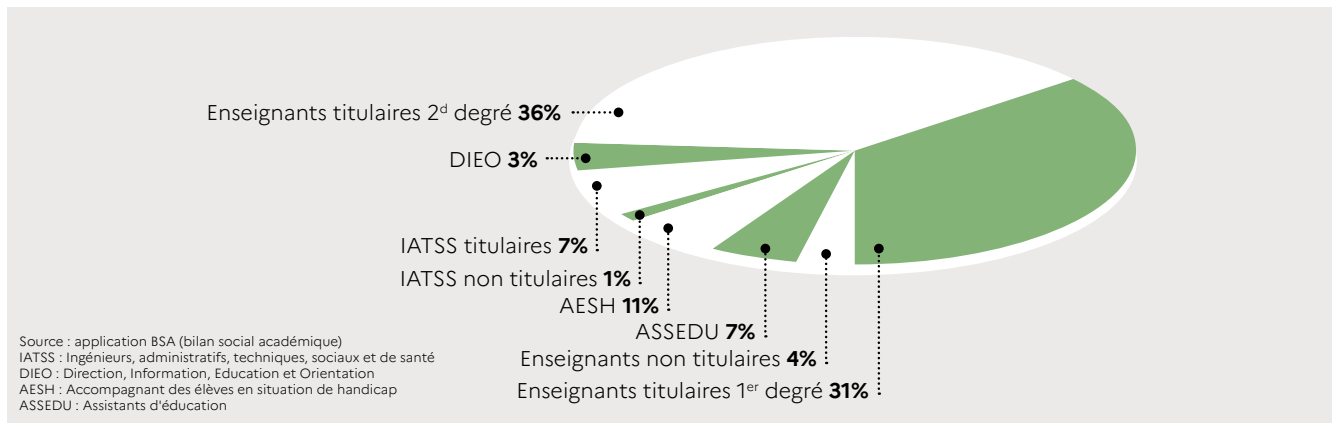
LES PERSONNELS

→ AGENTS EN ACTIVITÉ

Public et privé sous contrat, hors enseignement supérieur au 31/12/2021



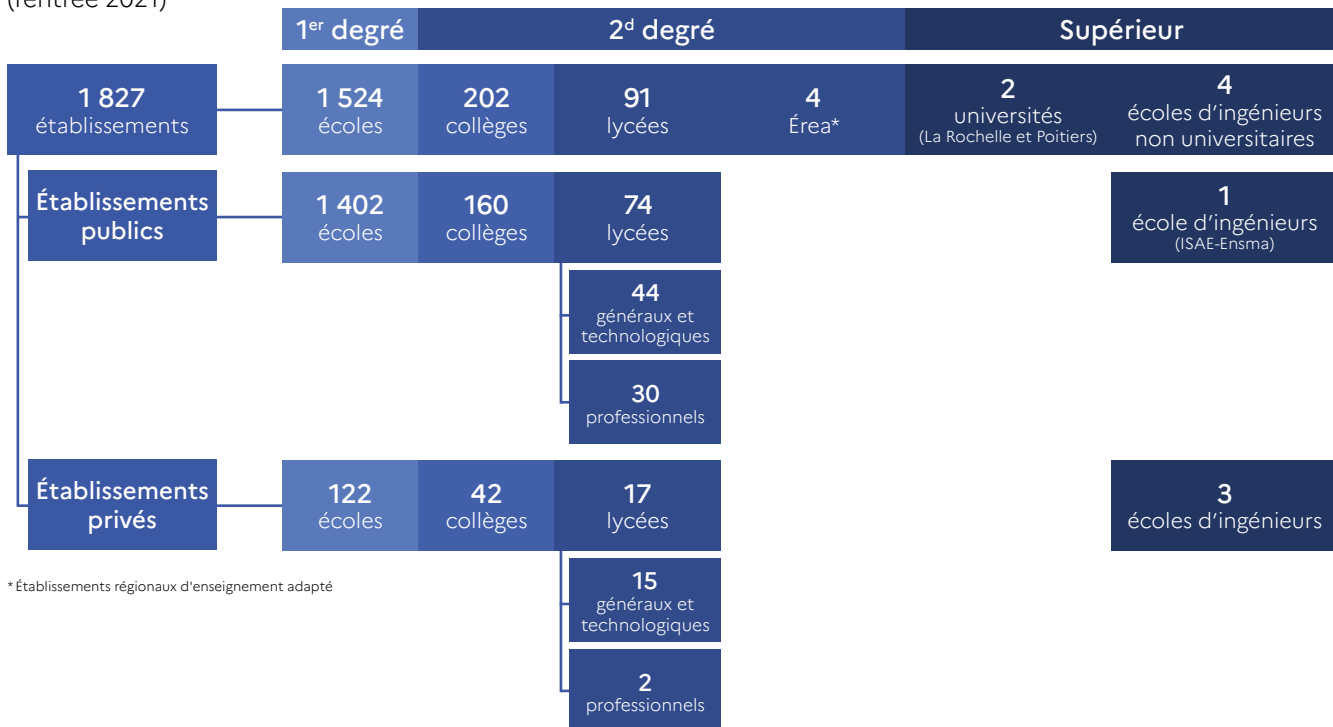
→ RÉPARTITION DES PERSONNELS DE L'ACADÉMIE DANS LE PUBLIC



LES ÉTABLISSEMENTS

→ ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS SOUS CONTRAT

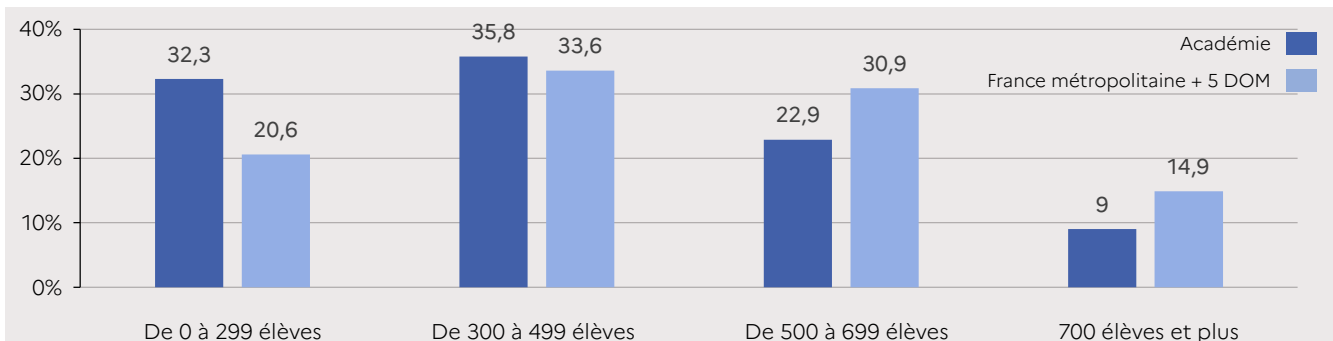
(rentrée 2021)



* Établissements régionaux d'enseignement adapté

→ UNE MAJORITÉ DE PETITS ÉTABLISSEMENTS

Répartition des collèges selon la taille - Publics et privés sous contrat (rentrée 2021)



29 RÉSEAUX ÉCLORE

(ÉCOLE, COLLÈGE, LYCÉE POUR L'ORIENTATION ET LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES)

→ LE DISPOSITIF ÉCLORE

Le dispositif Éclore a été pensé pour lutter contre le déterminisme territorial pour élever l'ambition scolaire et prévenir le décrochage. 29 réseaux ainsi constitués maillent le territoire académique.

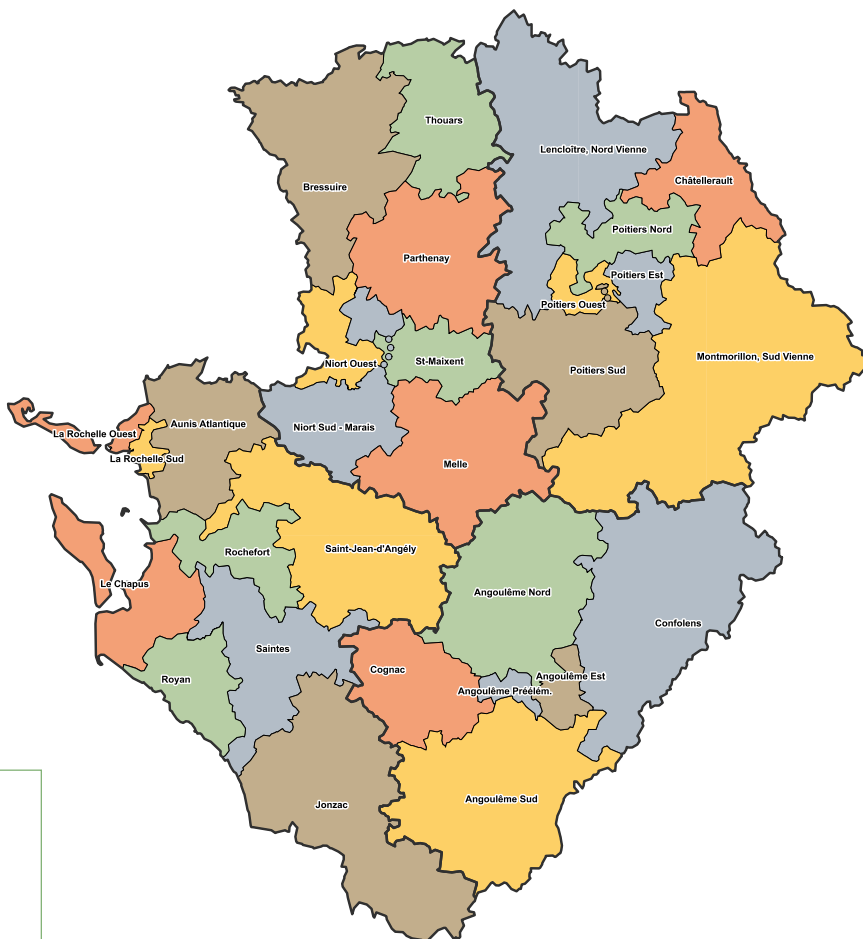
→ SES OBJECTIFS

En direction des élèves :

- améliorer le parcours de chaque élève par la mise en synergie de collectifs intercatégoriels autour de priorités identifiées dans chaque territoire ;
- impulser et valoriser les dynamiques de territoire favorisant le développement social, culturel et international et consolidant les acquis des élèves.

En direction des personnels :

- accompagner le projet de réseau qui fixe les priorités mêlant constats de terrain, contexte géographique et priorités académiques ;
- participer au développement professionnel de chaque personnel par la réalisation d'actions concertées en lien avec le contexte dans lequel il évolue.



Référente académique

Caroline BUSSON-PRÉAU

Coordonnateurs départementaux Éclore

Charente : Anne FRANÇOIS

Charente-Maritime : Marion YVELIN

Deux-Sèvres : Carole GASCHARD

Vienne : Alexandre MENANTEAU

Contact : eclore@ac-poitiers.fr

4 CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS LABELLISÉS

Le campus des métiers et des qualifications est un réseau d'acteurs de la formation et de l'entreprise regroupés en pôle autour d'un secteur professionnel d'activités : des lycées professionnels, des centres de formation d'apprentis (CFA), des établissements d'enseignement supérieur, des entreprises, des laboratoires de recherche.

- **Le campus Production culinaire terre mer et gastronomie**
- **Le campus développement durable en zone littorale**
- **Le campus mobilité ferroviaire durable, connectée, autonome et décarbonée, FERROCAMPUS**
- **Le campus Aéronautique**



CMQ de l'aéronautique en Nord Nouvelle-Aquitaine

Directeur opérationnel Pascal RENAUD • cmq.aero@ac-poitiers.fr

CMQ Terroirs et gastronomie Nouvelle-Aquitaine

Directeur opérationnel N • cmq.terroirsetgastronomie@ac-poitiers.fr

CMQ Mobilité ferroviaire durable, connectée, autonome et décarbonée

Directeur opérationnel Ludovic VERMEULEN • 06 23 50 38 39

CMQ Développement durable en zone littorale

Directeur opérationnel Patrick ANCEL (Université de La Rochelle)

06 11 03 96 76

En savoir +

ac-poitiers.fr/campus-des-metiers-et-des-qualifications-dans-l-academie-de-poitiers-121943



UN RECTORAT ET QUATRE DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LES SERVICES ACADÉMIQUES

Placés sous l'autorité de la rectrice d'académie et, par délégation, sous l'autorité de ses adjoints, les services académiques sont constitués du rectorat et de quatre directions des services départementaux de l'éducation nationale.

→ LE RECTORAT, SIÈGE DE L'ACADÉMIE

Il regroupe :

- les services administratifs, placés sous la responsabilité du secrétaire général d'académie chargé, sous l'autorité de la rectrice d'académie, de l'administration de l'académie ;
- le secrétariat particulier, le cabinet, le service de communication et les conseillers techniques sont directement rattachés à la rectrice d'académie.

Rectorat de l'académie de Poitiers

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • sg@ac-poitiers.fr

→ LES DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

Les DSDEN rassemblent les services de l'éducation nationale à l'échelon départemental. Leur organisation varie d'un département à l'autre.

DSDEN de la Charente

Cité administrative du Champ-de-Mars
Bâtiment B - Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême cedex
05 17 84 01 30 • sg.dsden16@ac-poitiers.fr

DSDEN de la Charente-Maritime

Cité administrative Duperré
5 place des Cordeliers - CS 60508
17021 La Rochelle cedex 1
05 16 52 68 04 • sg.dsden17@ac-poitiers.fr

DSDEN des Deux-Sèvres

61 avenue de Limoges
CS 98661 - 79026 Niort cedex
05 17 84 02 30 • sg.dsden79@ac-poitiers.fr

DSDEN de la Vienne

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • sg.dsden86@ac-poitiers.fr



LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Notre accompagnement

La MAE peut intervenir au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention :
auprès des élèves de la maternelle au lycée,
des parents, avec des rencontres-débats,
et **de vos équipes pédagogiques** à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

THÉMATIQUES

**ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE
ET GESTES DE PREMIERS SECOURS**



VIOLENCES ENTRE PAIRS

SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

ÉDUCATION À LA SANTÉ

mae.fr

Pour toute information,
contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

L'expertise MAE au service de la prévention.

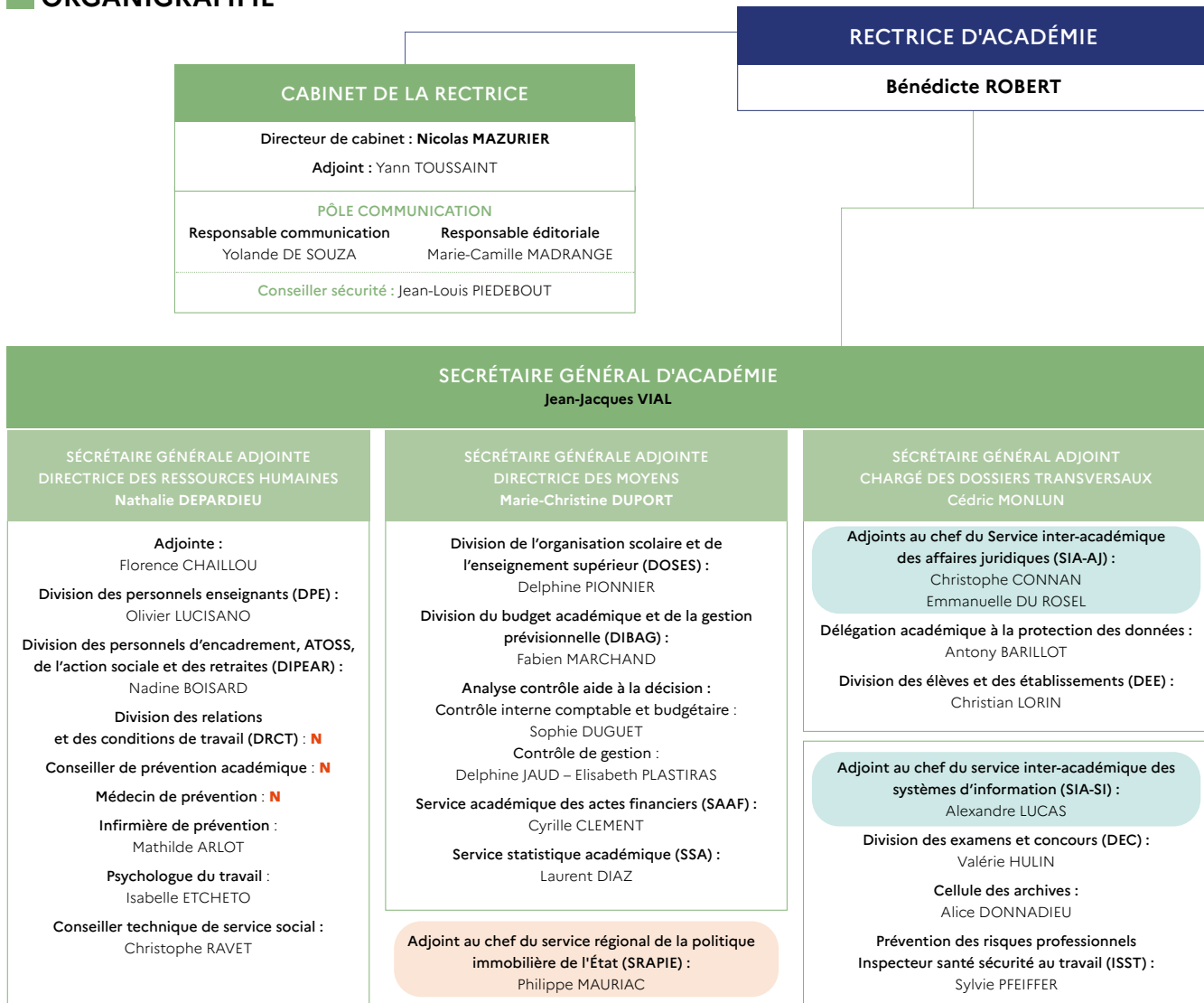
AP PREV 07-22 - Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901,
sise 14 rue Moncey - 75009 Paris - Crédit photo : MAE



Toutes nos ressources
pédagogiques
et nos actions sur mae.fr



ORGANIGRAMME



■ Service de région académique
■ Service inter-académique

Retrouvez l'organigramme de la région académique Nouvelle-Aquitaine en pages 10 et 11



DSDEN				
CHARENTE (16) DASEN : Thierry CLAVERIE Secrétaire général : Olivier CHAUVEAU Adjointe 1D : Hanta LEROUX	CHARENTE-MARITIME (17) DASEN : Mahdi TAMENE Secrétaire général : Stéphane CHARPENTIER Adjoint 1D : Olivier VEILLAT	DEUX-SÈVRES (79) DASEN : Arnaud LECLERC Secrétaire général : Guillaume STOLL Adjoint 1D : N	VIENNE (86) DASEN : Fabrice BARTHÉLÉMY Secrétaire général : Cédric MONLUN Adjoint 1D : Frédéric ARTAUD	Missions académiques des DASEN : 16 : Pilotage 1er degré 17 : Égalité des chances 79 : Valeurs de la République 86 : École inclusive

DOYENS DES CORPS D'INSPECTION	
Doyen des inspecteurs de l'éducation nationale 1 ^{er} degré : Éric JUNCA Doyenne des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux : Cécile BETERMIN	Doyen des inspecteurs de l'éducation nationale enseignement technique, général, information et orientation : Franck ANXIONNAZ

PÔLE ÉDUCATIF	
Conseillère technique Établissement et vie scolaire : Caroline BUSSON-PREAU Médecin conseillère technique : Isabelle DIEZ Infirmière conseillère technique : Sabrina ALLEGRE	Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC) : Laurent MARIEN IA-IPR Etablissements - Vie Scolaire (EVS) : Nathalie MARC - Hervé FRAILE - Philippe MILLET

PÔLE PÉDAGOGIQUE	
Adjoint au délégué régional académique à l'information, à l'orientation et à la lutte contre le décrochage scolaire (DRAIOLDS) : Yannick THÉVENET Adjoint au délégué régional académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (DRAFPICA) : Ahmed BAUVIN Adjoint au délégué régional académique au numérique éducatif (DRANE) : Jean-Denis POIGNET Adjointe à la déléguée régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DRAREIC) : N	Directeur de l'école académique de la formation continue (EAFC), Chef du service inter-académique de la formation des personnels d'encadrement (SIA-FPE) : Jean-Charles LINIER Adjoint à la cheffe du service inter-académique de l'éducation artistique et culturelle (SIA-EAC) : Mathias CHARTON Conseillère technique 1er degré : Sylvie CHARPENTIER Conseillère académique recherche, développement, innovation et expérimentation (CARDIE) : Cécile BETERMIN Conseiller technique École inclusive : Patrice FONDIN Conseillère académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV) : Sophie ANXIONNAZ

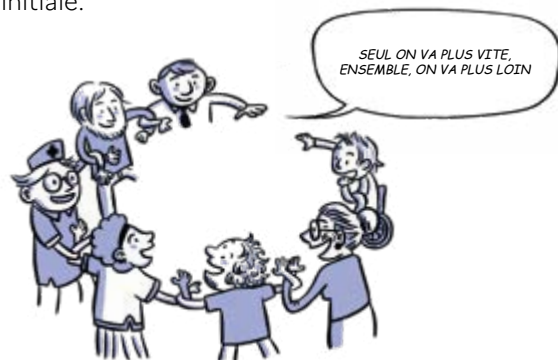
LE NOUVEAU PROJET DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Après trois années scolaires marquées par la crise sanitaire, l'académie de Poitiers se dote d'un nouveau document stratégique, effectif à partir de la rentrée 2022 et jusqu'en 2025.

Après la crise sanitaire, quelle école voulons-nous pour nos élèves, pour nos personnels, pour nos territoires ? Comment ensemble pouvons-nous construire cette école ? Pour répondre à ces questions, une consultation publique a été menée en février 2022 auprès des élèves, des parents et des personnels. Il en ressort des constats, des chiffres, des réactions, qui ont permis d'affiner, voire réorienter la réflexion initiale.

QUATRE AXES IDENTIFIÉS

- pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux ;
- une pédagogie numérique au service des apprentissages ;
- vivre ensemble et devenir citoyen ;
- cohésion et valorisation de l'engagement des personnels ;



Chacun de ces axes est présenté à partir de chiffres et citations, extraits de la consultation publique. Ils sont représentés de manière graphique, clin d'oeil à la cité internationale de la bande dessinée d'Angoulême avec laquelle de nombreux établissements et écoles travaillent.

Ce nouveau projet académique énonce les priorités d'action collective et constitue un point d'appui pour les projets de service dans les administrations, et les projets d'école et d'établissement. La concertation nationale qui s'engagera à partir de septembre 2022 viendra également alimenter cette réflexion locale. Toutes et tous pourront ainsi inscrire leur quotidien au service d'objectifs communs : la réussite professionnelle de nos agents, la réussite scolaire de nos élèves.

Projet académique 2022 - 2025

à télécharger sur :

ac-poitiers.fr/la-politique-de-l-academie-de-poitiers-121487





TROIS ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX IMPLANTÉS SUR LE TERRITOIRE ACADÉMIQUE

L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (IH2EF)

L'IH2EF est un service à compétence nationale rattaché au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. La mission de l'IH2EF est de sensibiliser et de former aux questions d'éducation et d'enseignement supérieur. L'IH2EF forme principalement les chefs d'établissement et les inspecteurs de l'éducation nationale, les cadres occupant des emplois de direction de l'enseignement supérieur, les cadres administratifs, les médecins scolaires et les emplois de haut encadrement.

Directeur Charles TOROSSIAN
En savoir + ih2ef.gouv.fr



LE CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (CNED)

Opérateur public de l'enseignement à distance, le CNED s'est donné pour mission de garantir à chacun, quelle que soit sa situation, les moyens de sa réussite scolaire et professionnelle. Il assure pour le compte de l'État la continuité de la scolarité des élèves ne pouvant se rendre en classe pour diverses raisons.

Directeur général Jean-Noël TRONC
En savoir + cned.fr



RÉSEAU CANOPÉ : LE RÉSEAU DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Réseau Canopé, opérateur public du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse conçoit et met en œuvre des ressources et des services pédagogiques pour accompagner la communauté éducative, et développe notamment une offre complète de formations sous de multiples formes. Fort de son maillage territorial, Réseau Canopé diffuse son offre dans ses 101 Ateliers Canopé.

Directrice générale Marie-Caroline MISSIR
En savoir + reseau-canope.fr



ENTREZ
DANS VOS
ATELIERS
CANOPÉ

DÉCOUVREZ UN SERVICE DE PROXIMITÉ
PARTOUT EN NOUVELLE-AQUITAINE

À la fois lieux de formation, d'expérimentation, d'animation, les Ateliers Canopé proposent un ensemble de ressources et de services innovants à destination de la communauté éducative. Cette offre, élaborée au plus près de vos besoins, est dispensée au sein de tous nos Ateliers Canopé sur l'Académie de Poitiers.

Retrouvez-nous sur
reseau-canope.fr

RETROUVEZ VOTRE ATELIER CANOPÉ

ATELIER CANOPÉ 16 - LA COURONNE
Château de l'oisellerie
16 400 La Couronne
05 45 67 31 67
contact.atelier16@reseau-canope.fr

ATELIER CANOPÉ 17 - LA ROCHELLE
84 rue de Bel Air
17 000 La Rochelle
05 46 00 34 60
contact.atelier17@reseau-canope.fr

ATELIER CANOPÉ 79 - NIORT
4 rue Camille Desmoulins
79 000 Niort
05 49 26 73 65
contact.atelier79@reseau-canope.fr

ATELIER CANOPÉ 86 - POITIERS
6, rue Sainte-Catherine
86 034 Poitiers cedex
05 49 60 67 00
contact.atelier86@reseau-canope.fr

CO-CONSTRUISEZ

vos projets : l'Atelier Canopé vous aide à concrétiser vos idées !

BÉNÉFICIEZ

d'espaces innovants pour travailler et de nos conseils pour vous accompagner.

**ÉCHANGEZ
ET PARTAGEZ**

vos expériences entre pairs.

RÉSERVEZ

un espace de travail convivial pour votre équipe.

PARTICIPEZ

à l'ensemble de nos formations et animations.

TESTEZ

du matériel pédagogique innovant en situation réel.



mgen*

GRUPE vyv

LES
SOLUTIONS
LOGEMENT
MGEN



AVEC NOS
SOLUTIONS
LOGEMENT
FAITES VOTRE NID
PLUS FACILEMENT

ASSURANCE
EMPRUNTEUR

CAUTION
ACQUISITION

ASSURANCE
PERTE
D'EMPLOI

PRÊT
INSTALLATION
MGEN-CASDEN

MON EXPERT
LOGEMENT
MGEN AU

3676

Service gratuit
* prix appel

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, intermédiaire en opération de banque de la CASDEN Banque Populaire, immatriculée à l'ORIAS sous le n°13 005 936, mutuelles soumises aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Siège social : 3, square Max Hymans 75748 PARIS CEDEX 15.

CNP Assurances, Société anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré - 341 737 062 RCS PARIS, CNP Caution, SIREN n°383 024 098. Entreprises régies par le Code des assurances - GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS - Siège social : 4 place Raoul Dautry - 75716 PARIS CEDEX 15 - www.cnp.fr. CASDEN Banque Populaire - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège Social : 1 bis rue Jean Wiener - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE - SIREN n° 784 275 778 - RCS MEAUX - APE 6419Z - n° d'immatriculation ORIAS 07 027 138.

Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle. Les conditions de garanties figurent dans la Notice d'information.

www.antigel.agency - 02342 - Janvier 2022 - © Etienne Bauquin, David Levron, Getty Images - Réf.: APSOLLOGEMENT_0122

An illustration of a woman with long dark hair, wearing a pink long-sleeved top and blue pants, sitting on a ledge and using a laptop. The background is a blurred image of people in a professional setting.

Carrière et vie professionnelle

P. 33 à 45

ÊTRE FONCTIONNAIRE

DES GARANTIES

- ↘ **Recrutement par concours** (hors dispositifs réglementaires spécifiques ou ponctuels) ;
- ↘ **communication de l'évaluation** réalisée à la suite d'un entretien annuel et exprimant la valeur professionnelle du fonctionnaire et **droit d'accès à son dossier individuel** ;
- ↘ **droit à rémunération** après service fait et à l'application des régimes spéciaux de retraite et de sécurité sociale ;
- ↘ **droit aux congés** annuels, de maladie, de maternité, de paternité, d'adoption, de présence parentale, d'accompagnement d'une personne en fin de vie, pour formation professionnelle, pour formation syndicale et droit à la formation permanente ;
- ↘ **non-discrimination** : aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation ou identité sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race ;
- ↘ **participation** des délégués élus par les personnels, siégeant dans des organismes consultatifs, à l'organisation et au fonctionnement des services publics, à l'élaboration des règles statutaires, et à l'examen de certaines décisions individuelles relatives à leur carrière ;
- ↘ **droit de grève** ;
- ↘ **droit au respect de l'intégrité physique et morale** (protection contre le harcèlement moral et sexuel) ;
- ↘ **protection juridique de l'administration** contre poursuites, menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont le fonctionnaire pourrait être victime à l'occasion de ses fonctions ;
- ↘ **possibilité de mobiliser le compte personnel de formation (CPF)** dans la limite de 150 heures.

DES OBLIGATIONS

- ↘ **Les fonctionnaires consacrent l'intégralité de leur activité professionnelle aux tâches qui leur sont confiées** (interdiction du cumul d'activités sauf dérogations sollicitées auprès de la hiérarchie) ;
- ↘ **ils sont tenus au secret professionnel** dans le cadre des règles instituées par le code pénal et le statut général des fonctionnaires ;
- ↘ **ils sont soumis à l'obligation de réserve et de discrétion professionnelle** et doivent respecter les principes de neutralité, de laïcité et de continuité du service public ;
- ↘ **ils ont le devoir de satisfaire aux demandes d'information du public** ;
- ↘ **ils sont responsables, quel que soit leur rang dans la hiérarchie, de l'exécution des tâches qui leur sont confiées** et doivent se conformer aux instructions de leur supérieur hiérarchique (sauf dans le cas d'un ordre manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public) ;
- ↘ **ils ne sont pas déchargés des responsabilités qui leur incombent** par la responsabilité propre de leurs subordonnés ;
- ↘ **ils sont soumis à la durée annuelle du travail dans la fonction publique de l'État**, aménagée par des statuts particuliers (enseignants notamment) ;
- ↘ **ils s'exposent à une suspension de fonction et à une sanction disciplinaire** pour toute faute commise dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions, mais aussi en cas de faute grave constitutive d'une infraction de droit commun commise dans le cadre de leur vie privée.

LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ACADÉMIE

UNE FEUILLE DE ROUTE RESSOURCES HUMAINES (RH)

Les feuilles de route RH académique concrétisent la transformation RH opérée au sein de l'éducation nationale. Élaborées autour de quatre principes : informer, écouter, répondre, orienter, elles répondent à une ambition d'impact visible et concret sur la vie quotidienne professionnelle des personnels et leurs conditions de travail.

La feuille de route RH de l'académie de Poitiers est axée autour de 4 grandes orientations :

- renforcer la politique d'accompagnement de l'académie ;
- favoriser une personnalisation des parcours professionnels ;
- optimiser la dimension RH de proximité ;
- améliorer le bien-être des personnels.

En savoir + ac-poitiers.fr/la-politique-de-l-academie-de-poitiers-121487



COLIBRIS : POUR EFFECTUER VOS DÉMARCHES RH EN UN CLIC

Colibris, plateforme numérique nationale, est disponible sur ordinateur, tablette ou mobile. Elle vise à dématérialiser et à faciliter vos démarches RH. Ce point unique d'accès pour l'ensemble des démarches vous permettra de suivre en temps réel l'avancement du traitement de vos demandes et répond pleinement à la simplification administrative souhaitée par le Président de la République.



En savoir + portail.colibris.education.gouv.fr

PRÉAU : POUR BÉNÉFICIER DE NOUVEAUX AVANTAGES SOCIAUX

L'association nationale PRÉAU a été créée à la suite des réflexions menées dans le cadre du Grenelle de l'éducation de 2021. PRÉAU propose une offre de nombreuses prestations culturelles, sportives, touristiques et de loisirs et vous permet de profiter de tarifs préférentiels. Préau s'adresse à tous les personnels actifs et retraités du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, de toutes les académies, de l'administration centrale et des opérateurs des ministères ainsi qu'à leur famille (conjoint et enfants). L'adhésion à PRÉAU est gratuite.



En savoir + preau.education.fr/com/page/782

UN RÉSEAU DE RESSOURCES HUMAINES POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE CARRIÈRE

QUI VOUS GÈRE ET VOUS RÉMUNÈRE ?

Les divisions des personnels assurent la gestion administrative des personnels enseignants, d'encadrement, IATSS (ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé) et des accompagnants des élèves et des personnes en situation de handicap affectés dans l'académie. Ils assurent également la gestion financière des personnels affectés dans les établissements scolaires publics et privés, les directions des services départementaux de l'éducation nationale, les divisions et services du rectorat.

Ce sont les mêmes personnes qui assurent la gestion administrative et financière des personnels dont ils sont responsables.

La retraite

Le bureau Dipear 3 (Division des personnels d'encadrement, ATSS, des AESH et des retraites) assure le droit à l'information sur la retraite et la pré-liquidation des pensions de retraite des personnels titulaires de l'académie. Le paiement des pensions de retraite est assuré par le ministère des Finances.

Personnels d'inspection et de direction : Dipear 1

Chef de Bureau : Jérémy DEBERSIN
Contact : dipear1@ac-poitiers.fr

Personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (IATSS) titulaires et non titulaires : Dipear 2

Cheffes de bureau :
Dipear 2A • Véronique VAYSSIERE ; Dipear 2B • Manon DUPONT
Contact : dipear2@ac-poitiers.fr

Retraite : Dipear 3

Cheffe de bureau : Fabienne GASTOUE
Contact : dipear3@ac-poitiers.fr

Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) : Dipear 4

Chef de bureau : Arnaud DUVAL
Charente : aesh16@ac-poitiers.fr
Charente-Maritime : aesh16@ac-poitiers.fr
Deux-Sèvres : aesh16@ac-poitiers.fr
Vienne : aesh16@ac-poitiers.fr

Professeurs certifiés, adjoints d'enseignement, psychologues de l'éducation nationale, professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC) : DPE1A

Cheffe de bureau : Florence ODERMATT
Contact : dpe1a@ac-poitiers.fr

Personnels enseignants du second degré public - DPE1B

Chef de Bureau : Fabien GABLIN
Contact : dpe1b@ac-poitiers.fr

Professeurs agrégés, professeurs d'éducation physique et sportive, professeurs des lycées professionnels, conseillers principaux d'éducation (CPE) : DPE2

Cheffe de Bureau : Emmanuelle BOUYAT
Contact : dpe2@ac-poitiers.fr

Personnels enseignants des établissements privés – DPE3

Cheffe de bureau : Élodie BIAIS
Contact : dpe3@ac-poitiers.fr

Personnels enseignants non titulaires et de remplacement - DPE 4

Chef de Bureau : Er Murat PIRINC
Contact : dpe4@ac-poitiers.fr

Personnels enseignants du 1^{er} degré

Charente - Division des personnels (Diper)
Chef de division : Jérôme PIPAUD
Contact : personnels16@ac-poitiers.fr
Charente-Maritime - Diper
Chef de division : Yannick REVEL
Contact : diper.ia17@ac-poitiers.fr
Deux-Sèvres - Service des emplois et des enseignants des écoles publiques (S3E)
Cheffe de service : Aurélie DUNOT
Contacts : s3e-79@ac-poitiers.fr
Vienne – DP5
Cheffe de Bureau : Laurence JOUHAUD
Contacts : dpe5@ac-poitiers.fr

■ LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MGEN)

La mutuelle MGEN gère la sécurité sociale de tous les personnels de l'éducation nationale en activité ou en retraite, titulaires ou contractuels, qu'ils soient mutualistes ou non.

Référencée depuis 2009 par le ministère, elle apporte à ses adhérents des prestations complémentaires à celles de la sécurité sociale et des prestations mutualistes spécifiques notamment en lien avec l'action sociale. Enfin, elle crée et gère des services de soins et d'accompagnement mutualiste dans ses établissements.

MGEN

Un seul numéro : 3676 (coût d'un appel local)

MGEN 16

3 rue de La Croix Lanauve
16000 Angoulême
contact16@mgen.fr

MGEN 79

6 rue Maurice Chevalier
79000 Niort
contact79@mgen.fr

MGEN 17

8 rue de Belgique
17138 Puilboreau
contact17@mgen.fr

MGEN 86

91 avenue du Recteur Pineau
86000 Poitiers
contact86@mgen.fr



■ L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFC)

→ LA FORMATION CONTINUE : LEVIER DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'EAFC de l'académie de Poitiers, créée le 1er janvier 2022, offre à tous les personnels un parcours de formation continue adapté à ses besoins, afin d'accompagner chacun vers une plus grande professionnalisation et un meilleur développement professionnel.

En 2022-2023 une première offre de parcours de formation est proposée pour permettre d'accompagner la transférabilité des notions acquises en formation dans les gestes professionnels du quotidien.

L'EAFC instruit également les demandes de mobilisation du compte personnel de formation (CPF) et coordonne l'accompagnement et la formation des professeurs stagiaires, en lien avec les corps d'inspection et l'INSPE.

NOUVEAU : à partir de la rentrée 2022, les inscriptions aux offres de formation à candidature individuelle seront possibles tout au long de l'année, via le site académique.

→ L'EAFC, LIEU OÙ L'ON APPREND, CONSTRUIT, COLLABORE, INNOVE

L'EAFC s'installe à compter du 1er septembre 2022 sur le site Arobase 4 du Futuroscope. Ce lieu, prioritairement acces-

sible aux formations de formateur, permettra de travailler la qualité de la formation, d'animer le vivier de formateurs, de construire une offre répondant aux exigences du schéma directeur national de la formation.

→ 4 POSSIBILITÉS POUR SUIVRE UNE FORMATION

Le plan académique de formation s'adresse à l'ensemble des personnels d'encadrement, ATSS, enseignants du 1^{er} et du 2^d degrés, personnels d'éducation et d'orientation, AESH et AED compris :

- **des formations à candidature individuelle** permettant à chacun de faire des choix individuels dans une offre inter-catégorielle, inter-degré ;
- **des formations à public désigné** (pour accompagner l'entrée dans le métier, répondre aux réformes institutionnelles...);
- **des formations d'initiative locale (FIL)** impulsées par les acteurs de terrain autour de thématiques identifiées par le collectif, en cohérence avec le projet d'établissement, de réseau, de circonscription, de service ;
- **une offre de formation ouverte à distance**, inter-catégorielle et inter-degré via la plateforme M@gistere : un accès à des parcours en auto-formation ou accompagnés répondant aux besoins immédiats de formation.

Directeur de l'École académique de la formation continue

Jean-Charles LINIER • eafc@ac-poitiers.fr

Directrice adjointe - Cheffe du pôle administratif et financier

Mélanie AYEL-CORBINEAU • melanie.ayel-corbineau@ac-poitiers.fr

Formation continue des personnels enseignants du 1^{er} degré

EAFC 1 • Solange MOREAU • 05 16 52 67 76 • eafc1@ac-poitiers.fr

Formation continue des personnels enseignants du 2^d degré et ATSS

EAFC 2 • Christelle VIBRAC • 05 16 52 64 88 • eafc2@ac-poitiers.fr

Directeur adjoint - Chef du pôle EAFC3- Pôle ingénierie, expertise et développement des formations

Olivier FERRON • Olivier.ferron1@ac-poitiers.fr

Déléguée académique à la formation des personnels d'encadrement (DAFPE)

Nathalie Marc • dafpe@ac-poitiers.fr

Centre académique pour la recherche et le développement en innovation et expérimentation - voir p. 49

En savoir+

ac-poitiers.fr/ecole-academique-de-la-formation-continue

Twitter : @eafc_ac-poitiers

■ UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ ET DES RÉPONSES ADAPTÉES

Les acteurs RH proposent un accompagnement à tous stades de votre carrière et pour tous types de situation :

- vous avez des questions administratives pratiques concernant votre carrière, votre rémunération : contactez votre gestionnaire par mail ou via i-prof ;
- vous souhaitez évoluer, changer d'orientation professionnelle et/ou réaliser un projet d'évolution professionnelle ?

→ DES CONSEILLERS RH DE PROXIMITÉ

Les conseillers RH de proximité accompagnent les personnes qui le souhaitent dans leurs projets de mobilité, de formation, de carrière. Ils œuvrent en synergie avec les conseillères mobilité carrière de l'académie en apportant un service de premier niveau sur les territoires.

Pour toute demande, une plateforme de prise de contact avec un conseiller RH de proximité : ProxiRH. Ils apportent aussi un appui RH à la gestion managériale, une écoute et une aide aux personnes qui rencontrent des difficultés, en informant sur les dispositifs existants et en orientant vers le bon interlocuteur.

→ UNE CELLULE MOBILITÉ

Au sein de la cellule mobilité, les conseillères mobilité carrière conseillent et accompagnent les personnels dans la construction et la mise en œuvre de leur projet professionnel et leur parcours professionnel au sein ou en dehors de l'éducation nationale, ainsi qu'à l'international.

Dans le cadre de leurs missions, elles sont également mobilisées autour des dispositifs de santé (période préparatoire au reclassement (PPR), reconversion, postes adaptés de courte durée ou de longue durée (PACD et PALD), etc.).

Coordinatrice de la RH de proximité – cellule mobilité

Florence CHAILLOU • florence.chaillou@ac-poitiers.fr

Conseillères mobilité carrière

Marie-Pierre AMBEAUD • Marie-Odile GARREAU • ce.cmc@ac-poitiers.fr

En savoir + sur les conseillers RH de proximité

ac-poitiers.fr/grh-de-proximite-122213

→ POUR DES QUESTIONS PROFESSIONNELLES, PERSONNELLES, FAMILIALES, ÉCONOMIQUES, DE SANTÉ ET D'ACCÈS AUX DROITS

- Prenez rendez-vous avec une assistante sociale du service social en faveur des personnels, qui peut aussi se déplacer à domicile (Contacts : page 42).
- Prenez contact avec un psychologue indépendant des espaces d'accueil et d'écoute (EAE) de la MGEN pour une écoute, un échange, totalement neutre, anonyme et confidentiel.

Pour prendre rendez-vous à la section MGEN de votre département

Appelez le 0 805 500 005 • Service anonyme et confidentiel (appels gratuits de 8h30 à 18h30)

→ VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DANS L'EXERCICE DE VOTRE MÉTIER

Recherchez une écoute, un soutien et des conseils auprès de :

- votre IEN de circonscription, conseiller pédagogique si vous êtes enseignant, AESH dans le premier degré ;
- votre chef d'établissement, supérieur hiérarchique, IA-IPR, si vous vous êtes enseignant, personnel d'éducation ou d'orientation, AESH dans le second degré ;
- votre supérieur hiérarchique, conseiller technique infirmière, du service social si vous êtes personnel administratif, technique, médico-social.

→ VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI INTERFÈRE AVEC VOS CAPACITÉS DE TRAVAIL

→ Des dispositifs d'accompagnement et de prévention

Les dispositifs d'accompagnement des personnels temporairement fragilisés par un problème de santé visent le maintien en activité, le retour aux fonctions initiales exercées ou l'exercice d'une activité professionnelle différente. Ils recouvrent des mesures graduées : aménagement, allègement de service, poste adapté, période préparatoire au reclassement (PPR), etc. Ils prennent en compte la situation individuelle de l'agent en facilitant tout au long des parcours d'accompagnement les regards croisés des différents acteurs RH (gestion, formation, médico-sociaux, conseil mobilité carrière).

Dispositifs d'accompagnement et de prévention

N

FOCUS SUR LES DISPOSITIFS :

D'aide au retour à l'activité professionnelle : Darap

En partenariat avec la MGEN, le Darap permet la remise en situation professionnelle ou la réadaptation à l'emploi dans le cadre d'une pratique accompagnée. Il facilite la reprise de fonction, la préparation d'un reclassement ou d'une reconversion professionnelle. L'orientation vers ce dispositif est à l'initiative de la direction des ressources humaines.

D'accompagnement professionnel personnalisé

Mis en œuvre par l'école académique de la formation continue (voir page 38), à partir d'un diagnostic partagé, ce dispositif propose des actions de remédiation et de formation dans le but de retrouver un exercice serein et efficace du métier.

→ VOUS AVEZ DES QUESTIONS RELATIVES AU HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap, vous souhaitez connaître vos droits, être renseigné et orienté pour une prise en compte personnalisée de votre situation.

Correspondant académique handicap

correspondant-handicap@ac-poitiers.fr

→ VICTIME OU TÉMOIN D'UNE ATTEINTE À LA LAÏCITÉ : L'ÉQUIPE VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

L'équipe académique Valeurs de la République réunit des expertises disciplinaire, éducative, et juridique. Elle a pour mission d'accompagner l'ensemble des personnels de l'éducation nationale témoins ou victimes d'une atteinte à la laïcité. Cette équipe intervient également pour prévenir ces atteintes à travers la formation des personnels d'encadrement, des personnels d'éducation et des professeurs ; recueillir les faits d'atteinte à la laïcité ; produire une expertise sur les situations recensées ; soutenir les professeurs et personnels dans leurs missions quotidiennes ; se déplacer sur site pour apporter un appui aux équipes, en accord avec le chef d'établissement, l'inspecteur de circonscription ou le directeur d'école ; proposer des réponses unifiées au regard du droit et appropriées à la gravité des situations signalées et des stratégies pédagogiques pour former à l'esprit critique et à l'enseignement des faits religieux.

Equipe académique Valeurs de la République

valeursdelarepublique@ac-poitiers.fr

En savoir + ac-poitiers.fr/valeurs-de-la-republique-122282

Un formulaire de saisine (ouvert à tous les personnels de l'éducation nationale qui souhaitent signaler des atteintes aux principes de laïcité)

eduscol.education.fr/saisine-laicite

Un Vademecum "La laïcité à l'école" accessible sur Éduscol
eduscol.education.fr/cid126696/la-laicite-a-l-ecole.html

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS
DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLE ?

ÉCHANGEZ AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE



en face-à-face

à l'Espace d'Accueil et d'Écoute

par téléphone

du lundi au vendredi

Appelez le

0 805 500 005

Service & appel
gratuits

de 8h30 à 18h30

Service anonyme, confidentiel et gratuit
Réservé aux agents du MENESR

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

→ UN SERVICE DES AFFAIRES MÉDICALES EN FAVEUR DES PERSONNELS

Pour divers conseils ou pour être reçu en consultation :

- Un médecin, conseiller technique de la rectrice : Isabelle DIEZ ;
- Un médecin de prévention : **N** ;
- Une infirmière de santé au travail : Mathilde ARLLOT ;
- Une psychologue du travail : Isabelle ETCHETO.

Un secrétariat commun

sam@ac-poitiers.fr

→ UN SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNELS

Pour un accueil, une information et un accompagnement sur des questions professionnelles, personnelles, familiales, économiques, de santé et d'accès aux droits, le service social reçoit sur rendez-vous ou peuvent se déplacer à domicile.

Conseiller technique de service social auprès de la rectrice

Christophe RAVET

Assistants de service social dans les 4 départements

Charente

N • social.personnels16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Agatha MOREAU

Mathilde KAHLAT

as.pers.ia17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Maud NOBLETZ • social.personnels79@ac-poitiers.fr

Vienne

Laurence TRÉBUGET

Pauline FLOCH

ssp86@ac-poitiers.fr

→ DES COMITÉS D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DU TRAVAIL (CHSCT)

Les CHSCT académique et départementaux émettent des avis et font des propositions pour améliorer la protection de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail de tous les personnels de l'académie. Ils sont également chargés de veiller à l'observation des prescriptions réglementaires, de procéder à l'analyse des risques professionnels et de proposer des actions de prévention.

Représentants des personnels du CHSCT académique

chscta-sec@ac-poitiers.fr

Représentants des personnels des CHSCT départementaux

Charente chsctd-sec-16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime chsctd-sec-17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres chsctd-sec-79@ac-poitiers.fr

Vienne chsctd-sec-86@ac-poitiers.fr



→ UN RÉSEAU DE PRÉVENTION, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le réseau des acteurs de la santé et sécurité au travail est structuré de façon à accompagner au mieux les écoles et les établissements en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail : le conseiller de prévention académique et son adjointe placés auprès de la rectrice, les conseillers départementaux placés auprès des IA-DASEN, les assistants de prévention de circonscription placés auprès des IEN, les assistants de prévention des EPLE placés auprès des chefs d'établissement et les assistants de prévention des services déconcentrés placés auprès des chefs de service. L'inspectrice santé sécurité au travail contrôle en toute indépendance et neutralité les conditions d'application de la réglementation en vigueur.

Inspectrice santé et sécurité au travail (ISST)

isst@ac-poitiers.fr

Conseiller de prévention académique

conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Les conseillers de prévention départementaux

Charente dsden16-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime dsden17-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres dsden79-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr

Vienne conseiller.prevention86@ac-poitiers.fr

Voir aussi p.59 : La sécurité des écoles, collèges, lycées



LA COMMUNICATION ACADÉMIQUE

LE PÔLE COMMUNICATION

L'équipe conçoit et met en œuvre la stratégie de communication et éditoriale de l'académie.

Ses missions principales :

- piloter la communication de la rectrice ;
- valoriser l'action de terrain ;
- concevoir les supports de communication.

LES PLATEFORMES DE COMMUNICATION

→ L'INTRANET ACADÉMIQUE

L'intranet est l'outil central de communication interne, de travail des personnels et de fonctionnement de l'académie. Adapté à chaque métier, il est accessible à l'ensemble des personnels via les « Accès rapides » du site académique grand public. Il est :

- Informatif : actualités et rubriques de votre métier ; documents administratifs ; calendrier de l'académie.
- Applicatif : messagerie académique ; annuaires et organigrammes ; applications métiers.



Accédez à l'intranet : intra.ac-poitiers.fr (sous authentification)

→ LE SITE ACADÉMIQUE GRAND PUBLIC

Le site académique diffuse de l'information destinée à tout public externe : élèves, familles, partenaires, candidats, personnels d'autres académies, etc. Ils y trouvent des informations pratiques (orientation, examens, recrutement, etc.), la déclinaison académique des campagnes nationales (école inclusive, valeurs de la République, etc.) et la valorisation qui en découle. C'est sur le site académique que sont accessibles les formulaires de saisie par voie électronique.

Accédez au site académique : ac-poitiers.fr

→ LES ESPACES PÉDAGOGIQUES

Ces espaces permettent aux équipes éducatives et pédagogiques de trouver ressources, appels à projets, actualités à valence pédagogique, etc. Ils permettent d'être informés et accompagnés sur des thèmes éducatifs et disciplinaires des 1^{er} et 2^d degrés. Ils sont administrés par la délégation académique au numérique éducatif (DANE) : contacts p. 50

Accédez aux espaces pédagogiques : ww2.ac-poitiers.fr

→ SUIVRE LES ACTUALITÉS DE L'ACADÉMIE

- **Le site académique :** www.ac-poitiers.fr
- **Le compte officiel Twitter :** @acpoitiers
- **Le compte officiel LinkedIn :** Académie de Poitiers
- **Le compte officiel Instagram :** @academie_poitiers
- **La chaîne officielle YouTube :** AcPoitiers
- **Le portail pédagogique :** ww2.ac-poitiers.fr

Vos interlocuteurs au pôle communication

Responsable communication, relations presse et communication interne : Yolande DE SOUZA

Responsable éditoriale multi-supports, valorisation de l'action éducative, site académique : Marie-Camille MADRANGE

Community manager, graphiste et vidéaste : Pablo WINTER

Contact : communication@ac-poitiers.fr

L'ASSISTANCE INFORMATIQUE ACADÉMIQUE

AMÉRANA : LA PLATE-FORME D'ASSISTANCE MUTUALISÉE POUR L'ÉDUCATION DE LA RÉGION ACADÉMIQUE

Une offre complète de services, la saisie et le suivi de vos incidents est réalisé de 8h00 à 17h30 du lundi au vendredi.

→ TROIS NIVEAUX D'ASSISTANCE

- ↘ **Une prise en charge et un suivi des demandes d'assistance** des usagers par téléphone, courriel et ticket web via l'intranet ;
- ↘ **une maintenance informatique de proximité** des services du rectorat, des DSDEN et des réseaux administratifs des établissements. Elle résout les problèmes logiciels, matériels et réseaux. Elle accompagne et conseille les agents et les usagers ;
- ↘ **un support sur les applications** pour la résolution des problèmes liés aux logiciels financiers, comptables, de gestion administrative, de vie scolaire et pédagogiques administrés par l'académie.

Contacter l'assistance informatique



Ticket web

Formulaire en ligne depuis l'intranet académique



Courriel

assistance@ac-poitiers.fr



Un numéro unique

05 16 52 66 86

LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES

Le responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de l'académie de Poitiers participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité. Point d'entrée unique pour tous vos problèmes de sécurité informatique, il a un rôle de conseil, d'assistance, d'information, d'alerte et de préconisation.

Responsable sécurité des systèmes d'information (RSSI)

Alexandre LUCAS

RSSI adjoint

Nicolas AUDOUIN

Contact

rssi@ac-poitiers.fr

LA PROTECTION DES DONNÉES

Le délégué à la protection des données est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données (RGPD) s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par le rectorat. Il a un rôle de conseil, d'assistance, d'information, d'alerte et de préconisation ainsi que de contrôle.

Délégué à la protection des données (DPD) :

Antony BARILLOT • dpd@ac-poitiers.fr

Insultes, agressions, accidents...
contre les risques du métier,
vous avez prévu quoi ?

OFFRE MÉTIER DE L'ÉDUCATION

**L'ASL : DÉLÉGATION
DE CHARENTE**

60 boulevard René Chabasse
16000 ANGOULEME
05 45 95 36 00
asl016@autonomesolidarite.fr

**L'ASL : DÉLÉGATION
DE CHARENTE-MARITIME**

10 Rue Eugène Thomas
Cap Ouest
17000 LA ROCHELLE
05 46 42 52 52
asl017@autonomesolidarite.fr

**L'ASL : DÉLÉGATION
DES DEUX-SÈVRES**

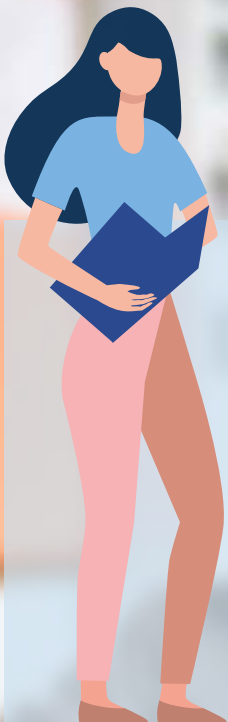
394 Avenue de Limoges
79000 Niort
05 49 24 12 14
asl079@autonomesolidarite.fr

**L'ASL : DÉLÉGATION
DE LA VIENNE**

5 Boulevard René Cassin
86000 POITIERS
05 49 41 31 72
asl086@autonomesolidarite.fr

www.autonome-solidarite.fr
www.maif.fr/offreeducation





Ressources pédagogiques et éducatives

P. 47 à 59

■ INNOVATION - EXPÉRIMENTATION ■

■ CENTRE ACADÉMIQUE POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT EN INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION (CARDIE)

Pleinement intégré à l'école académique de la formation continue (EAFC, voir p. 38), le Cardie contribue à encourager la capacité des équipes éducatives à mettre en œuvre des initiatives innovantes pour construire de nouvelles réponses pour enseigner et apprendre.

Ses missions

- repérer les actions sur le terrain en s'appuyant sur un recensement annuel et des observations in situ ;
- impulser et favoriser les initiatives de terrain (1^{er} et 2^d degrés) en relayant des appels à projets et en diffusant les pratiques repérées ;
- favoriser le lien avec la recherche en rapprochant chercheurs et acteurs ;
- communiquer sur ces initiatives pour faciliter la mutualisation et enrichir la réflexion commune ;
- accompagner et valoriser les équipes engagées dans des projets innovants ;
- favoriser le développement professionnel des acteurs en mettant en place des actions de formation et des regroupements, à toutes les échelles (académiques, départementales, réseau, établissement ou école) ;
- mettre en réseau les équipes, les structures pour favoriser la mise en place de territoires apprenants.

Cardie

05 16 52 64 82 • ce.cardie@ac-poitiers.fr

Twitter : @CARDIE_Poitiers

ww2.ac-poitiers.fr/cardie/spip.php

Conseillère académique pour la recherche et le développement en innovation et expérimentation

Cécile BÉTERMIN • cecile.betermin@ac-poitiers.fr

Adjointe en charge du 1^{er} degré

Agnes CASTEL • agnes.castel@ac-poitiers.fr

Chargés de mission

Laetitia LERAUT • laetitia.leraut@ac-poitiers.fr

Philippe ROUSSEAU • philippe.rousseau@ac-poitiers.fr

Matthieu CHOSSER • matthieu.chosseler@ac-poitiers.fr

Maud BONNEAU maud.bonneau@ac-poitiers.fr



NUMÉRIQUE POUR L'ÉDUCATION

LE SERVICE DE RÉGION ACADÉMIQUE POUR LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF (SRA-NE)

Installé à Poitiers, le service régional académique pour le numérique éducatif (SRA-NE) coordonne et met en œuvre la stratégie du numérique pour l'éducation de la région académique Nouvelle-Aquitaine. Le SRA-NE est chargé de favoriser et d'accompagner le développement et les usages du numérique au service de la pédagogie. Il met en œuvre la politique numérique éducative de la région académique en partenariat avec les collectivités locales. En collaboration avec les corps d'inspection des trois académies, il accompagne les établissements au quotidien, suscite les innovations et aide à leur propagation. En lien avec les EAFC (voir p.38) et le service interacadémique de la formation des personnels d'encadrement (SIA-FPE), il définit le besoin et fixe les objectifs de la formation au et par le numérique.

Le SRA-NE s'appuie sur une feuille de route déclinée en trois ambitions :

- **ambition 1** : consolider les compétences de tous les acteurs ;
- **ambition 2** : exploiter le numérique comme valeur ajoutée des pratiques d'apprentissages et d'enseignements ;
- **ambition 3** : créer un environnement propice au déploiement du numérique dans l'ensemble du système éducatif régional.

En savoir + ac-poitiers.fr/la-politique-de-l-academie-de-poitiers-121487

Délégué de région académique au numérique éducatif (Drane)

Sébastien GOULEAU

Sebastien.Gouleau@region-academie-nouvelle-aquitaine.fr

DRANE – Adjoint, Conseiller de la rectrice de Poitiers

Jean-Denis POIGNET

jean-denis.poignet@ac-poitiers.fr

Chefs de pôle – Site de Poitiers

Laurent METAYER – Chef du pôle Premier degré

Antony BARILLOT – Chef du pôle Second degré

Chargés de mission – Site de Poitiers

Stéphane PENAUD • Chantal BERNARD • Mélanie BOUDINELLE •
Christophe BRENNELIERE • Eric CAMUS

Vienne

Mickaël PIED

Charente

Isabelle BROTHIER

Charente-Maritime

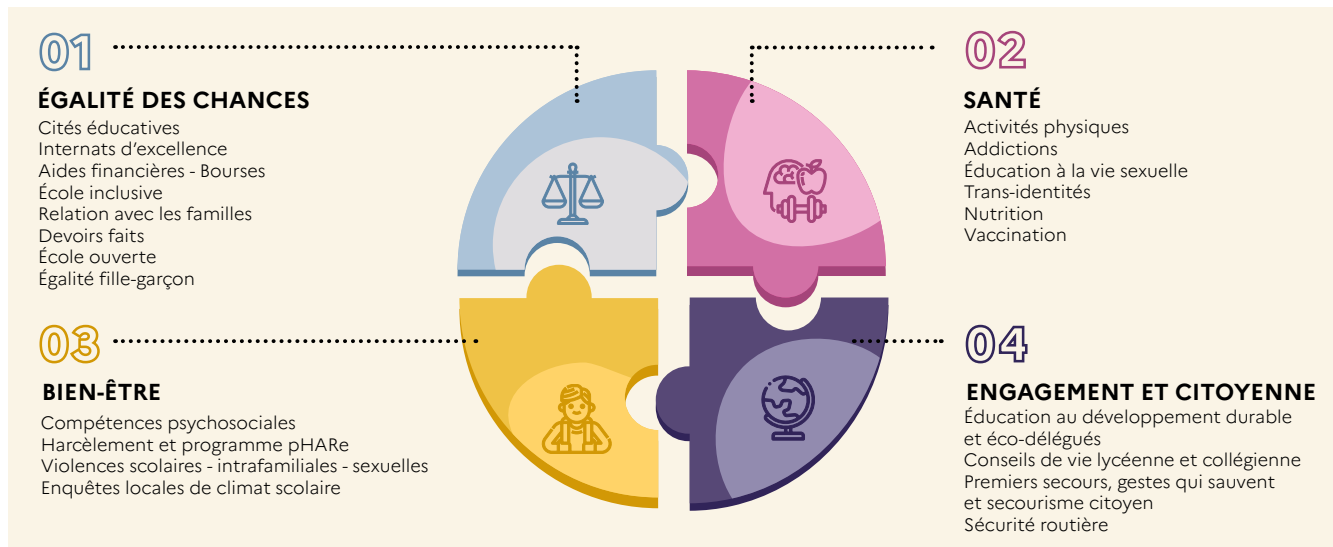
Claire ADLER

Deux-Sèvres

Emmanuel ALLARD

■ PÔLE ÉDUCATIF ■

Le pôle éducatif structure la politique éducative de l'académie autour de 4 champs d'investigation dont le déploiement est défini en comité académique d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CAESCE) en liaison avec les CESCE départementaux et ceux des réseaux Éclaire.



Référents

Égalité des chances :

Cités éducatives : Dasen de Charente-Maritime

Internats d'excellence : Dasen de Charente-Maritime

Aides financières - bourses : CT* service social

École inclusive : CT école inclusive

Relation avec les familles : CT service social

Devoirs faits : Dasen des Deux-Sèvres

École ouverte : CT-EVS

Égalité fille / garçon : référent égalité fille / garçon

Bien-être

Compétences psychosociales : infirmière CT - médecin CT

Harcèlement et programme pHARE : voir p. 51

Violences scolaires – Intra-familiales – Sexuelles : CT EVS

Enquêtes locale de climat scolaire : CT EVS

Santé

Activités physiques : Dasen de Charente

Addictions : médecin CT - infirmière CT

Éducation à la vie sexuelle - Trans-identités : médecin CT - infirmière CT

Nutrition : médecin CT - infirmière CT

Vaccination : médecin CT - infirmière CT

Engagement et citoyenneté

Éducation au développement durable (EDD) – Eco-Délégués :
Réfèrent EED

Conseils de vie lycéenne et collégienne : DAVLC

Premiers secours, gestes qui sauvent et secourisme citoyen :
infirmière CT

Sécurité routière : **N**

*CT = conseiller technique

■ FOCUS SUR

→ LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

✎ Non au harcèlement

Le harcèlement est une violence, peu visible, qui peut prendre la forme de violences physiques répétées, souvent accompagnées de violences verbales et psychologiques (insultes, moqueries, etc.), destinées à blesser et à nuire à la cible des attaques. Les conséquences du harcèlement en milieu scolaire peuvent être graves et multiples.

Dans l'académie, les référents départementaux recueillent et traitent les signalements déposés sur les différentes plateformes téléphoniques de lutte contre le harcèlement (voir ci-dessous).

✎ Le programme pHARe

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges pour circonscrire au plus tôt toute situation susceptible de conduire à du harcèlement ou du cyber harcèlement. La démarche pHARe s'appuie sur une communauté protectrice engagée pour lutter contre le harcèlement.

Chaque école et collège rédige et met en œuvre un protocole pour prévenir et traiter chaque situation de harcèlement.

NON AU HARCÈLEMENT

Référents départementaux Non au harcèlement

Charente : Agnès MASBATIN, Jean-Luc MIGNE, Béatrice LE-HOUX

Charente-Maritime : Carole ROBIN, Evelyne FEVER, Olivier VEILLAT

Deux-Sèvres : Tony PRUD'HON, Nathalie PHILIPPEAU, Baptiste ROUSSEL

Vienne : Colette PEREZ-BARBE, Frédéric ARTAUD, Christian LORIN

En savoir+ : education.gouv.fr/non-au-harcelement

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Superviseurs départementaux pHARe

Charente : Anne FRANÇOIS, Béatrice LE-HOUX, Hanta LEROUX, Jean-Luc MIGNE

Charente-Maritime : Sylvie CHARPENTIER, Olivier VEILLAT, Catherine LEPESANT

Deux-Sèvres : Arnaud LECLERC, Magali NEDELLEC, Baptiste ROUSSEL

Vienne : Matthieu GRENIER, Alexandre MENANTEAU, Laure TURI

En savoir+ : education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435



Des lignes téléphoniques pour signaler :

3020 du harcèlement

3018 du cyberharcèlement

119 toute forme de violence sur mineur

Une ligne directe pour contacter l'équipe académique de lutte contre le harcèlement :

05 16 52 63 66

■ FOCUS SUR

→ LA VIE LYCÉENNE ET COLLÉGIENNE

La vie lycéenne et collégienne s'inscrit pleinement dans la politique éducative et pédagogique des établissements. Le délégué académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC) est l'interlocuteur privilégié des élus lycéens et collégiens et informe la rectrice sur leurs attentes, besoins et propositions. Il travaille au sein du pôle éducatif sur les dossiers chers aux élus : santé, éducation au développement durable, égalité fille-garçon, orientation et plus largement les valeurs de la République. La délégation est aussi promotrice de la démocratie scolaire, en lien avec les référents vie lycéenne et vie collégienne.

Les missions du DAVLC :

- ↳ animer les CAVL et les rencontres départementales des CVL en impulsant des initiatives et des projets ;
- ↳ favoriser l'engagement des élèves, en lien avec les référents vie lycéenne et collégienne ;
- ↳ accompagner les référentes et référents vie lycéenne et vie collégienne ;
- ↳ développer la communication entre les lycéens et tisser du lien avec les partenaires (collectivités, associations...).

[Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne \(DAVLC\)](#)

Laurent MARIEN • davl@ac-poitiers.fr

→ L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD)

La mission EDD accompagne écoles et établissements pour construire un parcours EDD pour les élèves. La mission EDD participe à l'animation du réseau des éco-délégués. Elle favorise les initiatives et projets en proposant des dispositifs EDD aux classes et elle promeut les démarches globales conduisant à la labellisation E3D. Elle aide à identifier les partenaires opportuns (collectivités, associations, services de l'Etat) et oriente les porteurs de projets pour leur financement. Elle propose des formations au plan académique de formation (PAF) et répond aux demandes de formations locales (FIL).

[Réfèrent académique EDD](#)

Laurent Marien • edd@ac-poitiers.fr

[Coordonnateurs EDD départementaux](#)

Charente Cédric ARNOUX • cedric.arnoux@ac-poitiers.fr

Charente Maritime Éric JUNCA • eric.junca@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres Corinne LAMBIN • corinne.lambin@ac-poitiers.fr

Vienne Laure TURI • laure.turi@ac-poitiers.fr

[En savoir +](#)

ww2.ac-poitiers.fr/mission-edd/spip.php



ÉDUCATION AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

L'académie de Poitiers est mobilisée afin de créer une dynamique et une cohérence, dans une logique de partenariats, autour de toutes les actions qui ouvrent sur l'enseignement moral et civique et plus largement sur les valeurs civiques de l'École de la République. Divers référents sont à votre disposition pour vous accompagner, soutenir et rendre visibles vos initiatives, actions et dispositifs sur toutes les thématiques liées les valeurs de la République.

En savoir + ac-poitiers.fr/valeurs-de-la-republique-122282

→ FOCUS SUR LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)



Le SNU est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants : la transmission d'un socle républicain, le renforcement de la cohésion nationale, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Le SNU s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, et s'articule en trois étapes clés : un séjour de cohésion de deux semaines ; une mission d'intérêt général ; un engagement volontaire d'au moins trois mois.

En savoir + snu.gouv.fr

Contacts

Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et LGBTphobies / SNU :

Arnaud LECLERC • arnaud.leclerc@ac-poitiers.fr

Référent Laïcité

Cécile BETERMIN • cecile.betermin@ac-poitiers.fr

Anne BOUCKER • anne.boucker@ac-poitiers.fr

Prévention et lutte contre les phénomènes de radicalisation / Lutte contre les risques de dérives sectaires – Instruction en famille

Caroline BUSSON PREAU

Prévention et lutte contre les phénomènes de radicalisation / Lutte contre les risques de dérives sectaires

Michel HERRERIA • michel.herreria@ac-poitiers.fr

Référent Mémoire et Citoyenneté

Laurent MARIEN • laurent.marien@ac-poitiers.fr

Référente Réserve citoyenne / Trinôme académique

Claude BUFFETEAU • claudette.buffeteau@ac-poitiers.fr

Centre de liaison pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi)

Coordonnateur académique : **N** • clemi@ac-poitiers.fr

Les coordonnateurs départementaux Clemi sur

ww2.ac-poitiers.fr/clemi/

La réserve citoyenne de l'éducation nationale

Elle permet à l'école de trouver, parmi les forces vives de la société civile, des personnes qui s'engagent aux côtés des enseignants et des équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République. À la demande des enseignants, les volontaires de la réserve citoyenne interviennent dans les classes, sur des thématiques précises.

ÉDUCATION PRIORITAIRE

CENTRE ACADÉMIQUE DE RESSOURCES POUR L'ÉDUCATION PRIORITAIRE (CAREP)

Le CAREP accompagne la mise en œuvre de la politique d'éducation prioritaire dont l'objectif est de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

S'appuyant sur les six priorités du référentiel de l'éducation prioritaire, le CAREP, par sa position de carrefour et son rôle d'interface, anime les réseaux d'éducation prioritaire à l'échelle académique et tisse des liens entre ses différents acteurs.

Ses missions

- Favoriser la cohérence, la mutualisation et l'harmonisation d'action des réseaux d'éducation prioritaire par le développement d'une culture commune ;

- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les dispositifs de formation académiques pour l'éducation prioritaire ;
- Contribuer au déploiement de l'actualité institutionnelle,
- Accompagner les réseaux d'éducation prioritaire ;
- Contribuer à l'enrichissement ainsi qu'au partage des ressources et pratiques favorisant les apprentissages des élèves.

Correspondants académiques pour l'éducation prioritaire

Arnaud LECLERC - Mathilde FOUCHERAULT

Chargé de mission

Frédéric CHAPPE

Contact

carep@ac-poitiers.fr

Twitter : @EducPrioPoitiers

<http://ww2.ac-poitiers.fr/carep/>



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'ACTION CULTURELLE (DAAC)

L'éducation artistique et culturelle est désormais pilotée au niveau de la région académique Nouvelle-Aquitaine par le service inter-académique à l'éducation artistique et culturelle (SI-EAC).

À l'échelle de l'académie, la Daac élabore, met en place et accompagne les projets d'éducation artistique et culturelle dans les écoles et les établissements. Elle propose et anime les actions de formation et les stages académiques à destination des équipes pédagogiques. Elle coordonne le travail des professeurs en service éducatif dans les musées et structures culturelles de l'académie et le travail des référents culture dans les collèges et lycées. Elle contribue, en relation avec les partenaires institutionnels, au développement des parcours d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire de l'académie de Poitiers.

Le correspondant académique sciences et technologies (Cast)

- Le Cast a pour mission, en collaboration avec la Daac, de favoriser la mise en œuvre d'actions de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI). Correspondant auprès de l'Académie des Sciences, il informe et accompagne les équipes pédagogiques sur les dispositifs, les concours et les événements liés à la CSTI.
- Aurélie Pinton • aurelie.pinton@ac-poitiers.fr

Délégué académique à l'action culturelle

Mathias CHARTON • daac@ac-poitiers.fr

Secrétariat Daac

Virginie PROUX • secretariat.daac@ac-poitiers.fr

Conseillers académiques

Arts plastiques - coordonnateur réseau des professeurs en service éducatif (PSE)

Grégoire BIENVENU • gregoire.bienvenu@ac-poitiers.fr

Cinéma - Audiovisuel

Emmanuel DEVILLERS • daac-cinema@ac-poitiers.fr

Culture scientifique, technique et industrielle

Christian GRANSEIGNE • christian.granseigne@ac-poitiers.fr

Musique - chant choral

Barbara BOUILLY • barbara.bouilly@ac-poitiers.fr

Lecture-écriture - Bande dessinée

Claire SIMON • claire.simon@ac-poitiers.fr

Patrimoine-Archéologie

Patrice ROCAS • patrice.rocas@ac-poitiers.fr

Spectacle vivant

• Danse-cirque-arts de la rue

Dominique PRINCE • dominique.prince@ac-poitiers.fr

• Théâtre

Dominique CHASSAIN • dominique.chassain@ac-poitiers.fr

Technologie informatique et communication

Thierry MARTIN • thierry.martin@ac-poitiers.fr

Coordonnateurs départementaux à l'action culturelle

Charente

Caroline ROBIN • caroline.robin@ac-poitiers.fr

Anne FRANÇOIS • anne.francois@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Martine BÉZAGU • mdac1.ia17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Crystèle FERJOU • crystele.ferjou@ac-poitiers.fr

Vanessa TAPHANEL • vanessa.taphanel@ac-poitiers.fr

En savoir +

ww2.ac.poitiers.fr/daac/

Twitter : @daacpoitiers

■ EUROPE ET INTERNATIONAL ■

■ DÉLEGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION (DAREIC)

La politique européenne et internationale est désormais pilotée au niveau de la région académique Nouvelle-Aquitaine par le service régional académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (Srareic).

À l'échelle académique, la Dareic coordonne l'ensemble des activités académiques d'échanges et de partenariats avec les pays étrangers, associée au pilotage des chantiers transversaux impliquant une dimension internationale.

Elle est chargée de coordonner, impulser, développer et accompagner les actions d'ouverture européenne et internationale des écoles et des établissements de l'académie.

En coopération étroite avec les corps d'inspection pédagogique, les inspections académiques et les équipes de direction, elle conseille, informe et accompagne les établissements et les personnels de la maternelle aux BTS pour la mise en place de projets, qu'il s'agisse d'actions bilatérales ou multilatérales, d'échanges scolaires, d'appariements, de programmes européens, de mobilité et formation des personnels (Erasmus+, etc.). Elle organise également des réunions d'information, des ateliers, des formations sur ces thèmes.

[Adjointe à la déléguée régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération](#)

N • dareic@ac-poitiers.fr

[En savoir +](#)

ww2.ac-poitiers.fr/dareic/spip.php

Twitter : @DAREIC_Poitiers



SPORT, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

DEUX FÉDÉRATIONS DE SPORT SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

→ UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ (USEP)

L'Usep organise des rencontres sportives et culturelles, au niveau local, départemental et régional, pour les élèves de classes maternelles et élémentaires.



[Comité régional Usep Nouvelle-Aquitaine](#)

Président

Renaud BONNENFANT • rbonnenfant.crusepna@gmail.com

[Délégués Usep départementaux](#)

Charente : Vincent ROCHEREA • usep.charente@gmail.com

Charente-Maritime : Dominique BLANC • ufolep-usep@laligue17.org

Deux-Sèvres : Antoine PASSERON • usep@laligue79.org

Vienne : Guillaume BOURSIER • usep@laligue86.org

[En savoir +](#)

nouvelleaquitaine.comite.usep.org

→ UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (UNSS)

L'UNSS a pour mission d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composantes de l'éducation physique et sportive et l'apprentissage de la vie associative pour les élèves qui ont adhéré aux associations sportives des établissements du second degré.



[Directrice académique](#)

Claire MACHEFAUX • sr-unss@ac-poitiers.fr

[Directeurs départementaux](#)

Charente : Mathieu SAUVAGET • sd016@unss.org

Charente-Maritime : Martine DILLENBOURG
• sd017@unss.org / unss-dsd17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres : Christelle BOBINET • sd079@unss.org

Vienne : Loïc LAURENT sd086@unss.org / unss86@ac-poitiers.fr

[En savoir +](#)

unss.org

LABEL GÉNÉRATION 2024

Le label Génération 2024 pour les écoles, établissements scolaires et les établissements d'enseignement supérieur, vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif afin d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes et promouvoir l'engagement associatif. Être labellisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.

[Réfèrent académique](#)

Jean Charles THÉVENOT • jean-charles.thevenot@ac-poitiers.fr

[En savoir +](#)

ac-poitiers.fr/generation-2024-122444

Twitter : @G24acpoitiers



■ PÔLE MÉDICAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Dans chaque département de l'académie, les personnels de santé de l'éducation nationale sont chargés des actions de prévention individuelle et collective et de promotion de la santé auprès de l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements d'enseignement scolaire des premier et second degrés de leur secteur d'intervention.

Médecin, conseillère technique de la rectrice

Isabelle DIEZ • isabelle.diez1@ac-poitiers.fr

Infirmière, conseillère technique de la rectrice

Sabrina ALLEGRE • sabrina.allegre@ac-poitiers.fr

Médecins, conseillères techniques des Dasen

Charente Maryline LALANDE • maryline.lalande@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime Pascale MICHAUDEL • pascale.michaudel@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres Clotilde CARLIER • clotilde.carlier@ac-poitiers.fr

Vienne Marie-Sigolène DUCELLIER • marie-sigolene.ducellier@ac-poitiers.fr

Infirmières, conseillères techniques des Dasen

Charente Erika CASTAING • erika.castaing@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime Laurence ARBEILLE-DUBOIS • laurence.arbeille-dubois@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres Catherine SENTIS • catherine.sentis@ac-poitiers.fr

Vienne Karine Laurence GAULE • laurence.gaule@ac-poitiers.fr

■ PÔLE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Le service social en faveur des élèves, service social spécialisé de l'éducation nationale, concourt à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Élément essentiel du système éducatif, il participe du droit à l'éducation garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle et d'exercer sa citoyenneté.

Conseiller technique de service social auprès de la rectrice

Christophe RAVET • christophe.ravet@ac-poitiers.fr

Conseillers techniques de service social auprès des Dasen

Charente Béatrice LEHOUX • beatrice.lehoux@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime Carole ROBIN • caroline.robin@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres Tony PRUD'HON • tony.prudhon@ac-poitiers.fr

Vienne Colette PEREZ-BARBE • colette.perez-barbier@ac-poitiers.fr



■ SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES ■

■ ÉQUIPE MOBILE DE SÉCURITÉ ACADÉMIQUE (EMSA)

L'EMSA accompagne les établissements scolaires dans la mise en œuvre des procédures réglementaires de mise en sécurité des personnes et des biens. Elle participe à des actions de formation et de prévention sur les sujets de la sécurité et de la gestion des crises. Elle est composée d'un conseiller technique sécurité auprès de la rectrice et de onze personnes implantées dans les quatre départements de l'académie.

Conseiller sécurité de la rectrice d'académie

Jean-Louis PIEDEBOUT • jean-louis.piedebout@ac-poitiers.fr

Charente

José-Carlos COUTINHO • jose-carlos.coutinho@ac-poitiers.fr

Cyril SAUVEY • cyril.sauvey@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Roland LE DREFF • roland.le-dreff@ac-poitiers.fr

Benoit MONROSTY • benoit.monrosty@ac-poitiers.fr

Didier FENEANT • didier.feneant@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

René SALEMBIEZ • rene.salembiez@ac-poitiers.fr

Hervé BARDY • herve.bardy@ac-poitiers.fr

Vienne

Brigitte FAUGERE • brigitte.faugere@ac-poitiers.fr

Adeline MOREAU • adeline.Moreau1@ac-poitiers.fr

■ PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le conseiller de prévention assure une mission de coordination et de conseil dans la mise en place de la démarche d'évaluation des risques et d'une politique de prévention des risques, ainsi que la mise en œuvre des règles de sécurité et de santé au travail.

Conseiller de prévention académique

N • conseiller-prevention@ac-poitiers.fr



casden



La banque coopérative
de la Fonction publique

« COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ! »

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles



PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE
POPULAIRE

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 – BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 – Siren n° 493 455 042 – RCS Paris – Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Crédit photo : © Roman Jehanno • Conception : Insign 2020 • Merci à Carmen, Élise et Matthieu, professeurs des écoles, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.





Information, orientation, formation initiale et continue

P. 61 à 67

■ RÉSEAU D'INFORMATION, ORIENTATION ET INSERTION ■

■ SERVICE ACADÉMIQUE D'INFORMATION, D'INSERTION ET D'ORIENTATION (SAIIO)

La politique en matière d'information, d'insertion et d'orientation est piloté par Service régional académique à l'information, à l'orientation et à la lutte contre le décrochage scolaire (SRAIOLDS).

À l'échelle académique, le SAIIO, en collaboration avec les inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation (IEN-IO) de chaque DSDEN, assure la mise en œuvre de la politique régionale d'orientation, en tenant compte des particularités de l'académie et de ses territoires.

→ SES MISSIONS

- ↳ **pilotage** : procédures d'information, d'orientation et d'affectation du collège au supérieur, accompagnement des établissements scolaires pour la mise en place du parcours Avenir et susciter l'ambition scolaire et la prise en compte des questions d'égalité des chances, notamment en matière de mixité dans les parcours de formation ;
- ↳ **animation** et contribution au réseau des centres d'information et d'orientation (CIO) de l'académie et aux relations écoles-entreprises, en partenariat avec les acteurs régionaux, locaux et associatifs (service public régional d'orientation SPRO) ;
- ↳ **communication**, accompagnement et information des élèves, des familles et des équipes éducatives, sur l'orientation, l'affectation et l'insertion ;
- ↳ **mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) à travers** :
 - 10 plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) sur chacun des bassins d'éducation et de formation de l'académie ;
 - 14 réseaux formation qualification emploi (Foquale) sous la responsabilité de chefs d'établissement chargés de prévenir les ruptures de parcours de formation dans les établissements et de développer des solutions de "raccrochage" conduisant à la qualification et à l'insertion ;
 - des pôles d'accompagnement à la persévérance scolaire (PAPS) répartis sur tous les territoires de l'académie.

Adjoint au chef du SRAIOLDS, référent académique Parcours Avenir - continuum Bac -3/+3

Yannick THEVENET

Chargé de mission académique Prévention décrochage scolaire-Insertion

N

Chargée de mission projet CODA (en lien avec les universités de La Rochelle et de Poitiers)

Clotilde CHERON

Contact

saiio@ac-poitiers.fr

CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

Les CIO accueillent, conseillent tout public et en priorité le public scolaire et leur famille. Ils informent sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les métiers. Les CIO observent et analysent le parcours des élèves et les évolutions du marché du travail sur leur territoire.

CHARENTE

- 1 • Angoulême • 05 16 52 69 10
- 2 • Cognac • 05 16 52 69 18
- 3 • Confolens • 05 16 52 69 11

CHARENTE-MARITIME

- 4 • Jonzac • 05 16 52 69 27
- 5 • Antenne de Royan • 05 16 52 69 26
- 6 • La Rochelle • 05 16 52 69 28
- 7 • Rochefort • 05 46 99 46 00
- 8 • Saintes • 05 46 93 68 55
- 9 • Antenne de Saint-Jean-d'Angely
05 46 32 49 10

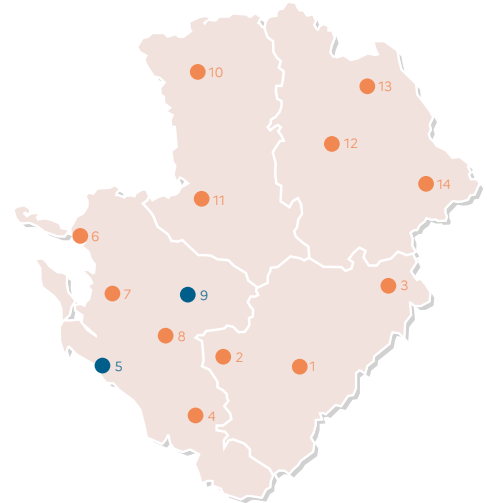
DEUX-SÈVRES

- 10 • Bressuire • 05 16 52 69 52
- 11 • Niort • 05 16 52 69 29

VIENNE

- 12 • Poitiers • 05 16 52 69 68
- 13 • Châtelleraut • 05 16 52 69 61
- 14 • Montmorillon • 05 16 52 69 17

cio.ac-poitiers.fr



DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'OFFICE NATIONAL D'INFORMATION SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS (DRONISEP)

→ SES MISSIONS

- **informer** : délivrer à tous les publics une information fiable et exhaustive sur les activités professionnelles, les métiers, les systèmes de formation et de qualification. Leur en assurer un accès facilité et adapté aux usages via des services, des productions numériques et imprimés, adossés à des bases de données actualisées en permanence ;
- **accompagner** : mettre à disposition des jeunes, de leurs familles et de celles et ceux qui les guident, des outils et des dispositifs pédagogiques qui permettent d'acquérir la compétence, à savoir s'orienter tout au long de la vie. Garant de l'intérêt général, la Dronisep participe à la coordination des actions qui développent la capacité à savoir devenir et s'assure en permanence de l'impact de ses services sur la diversité de ses publics.

En savoir +

onisep.fr/pres-de-chez-vous



FORMATION INITIALE ET CONTINUE

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE (DAFPIC)

La politique de l'ensemble des formations professionnelles est désormais pilotée au niveau du Service régional académique à la formation professionnelle initiale et continue et à l'apprentissage (Srafpica). À l'échelle de l'académie de Poitiers, la Dafpic participe à la définition et à la mise en œuvre de cette politique en lien avec tous les acteurs concernés.

→ LES MISSIONS DE LA DAFPIC

- ↘ **définir** la carte des formations professionnelles et technologiques en lien avec les services du Conseil régional et de la région académique Nouvelle-Aquitaine ;
- ↘ **rechercher** la complémentarité et la synergie entre les voies de formation
- ↘ **apporter** une aide logistique aux établissements pour l'analyse et l'évolution des structures pédagogiques et des équipements ;
- ↘ **favoriser et pérenniser** les relations des établissements de formation avec les entreprises : opérations éducatives conjointes, conventions locales de partenariats, cellules école-entreprise en lycées, comités locaux école-entreprise (Clee) ;
- ↘ **organiser** le dialogue avec les branches professionnelles et les partenaires institutionnels ;
- ↘ **piloter** l'enseignement pour la santé et la sécurité au travail (ESST) à destination des professeurs.

Contact

05 16 52 65 34 • dafpic@ac-poitiers.fr

Adjoint au chef du Srafpica

Ahmed BAUVIN

Dafpic adjointe

Catherine BONTEMPS

Chargée de mission du pôle appui aux établissements (Qualeduc - Lycée des métiers - Équipements)

Dominique MOUSSERION

Coordonnatrice de la cellule enseignement de la santé et sécurité au travail

Elisabeth FESTOU • dafpic-esst@ac-poitiers.fr

→ MISSION DE CONTRÔLE PÉDAGOGIQUE DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE (MCFPA)

La mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage est garante de la qualité de la formation délivrée aux apprentis en centre de formation des apprentis (CFA) et en entreprise. Elle peut être saisie par les apprentis, les employeurs, les CFA. Les contrôles pédagogiques sont assurés par les inspecteurs en collaboration avec des experts proposés par les branches professionnelles et les chambres consulaires.

Coordonnatrice de la mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage.

N • mcpfa@ac-poitiers.fr

→ DISPOSITIF ACADÉMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS (DAVA)

Le Dava est en charge de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour tous les diplômes de l'éducation nationale du CAP au BTS. Il a une première mission d'information et de conseil du public, des organisations, des entreprises, des institutions, etc. Il coordonne également l'organisation et la gestion académique de la VAE en lien avec les corps d'inspection et la division des examens et concours (Dec).

Directrice technique

Laurence GODU • dava@ac-poitiers.fr

MISSION ACADÉMIQUE ÉCOLE-ENTREPRISE

Elle a pour objectif de développer des relations durables entre les établissements scolaires, les entreprises, les branches professionnelles et l'ensemble des acteurs du tissu économique, associatif, local. Elle participe également, au travers de ses partenariats, à la mise en œuvre du parcours Avenir, des pôles de stages et la création de comités locaux école-entreprise (Clee).

Chargé de mission relations école-entreprise - Animation des comités locaux école-entreprise.

Christophe RAMBLIERE • dafpic-ma2e@ac-poitiers.fr

→ CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (CMQ)

Voir p. 23

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE (FTLV)

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA) ACADÉMIQUE

Le centre de formation des apprentis (CFA) est un réseau de 59 unités de formation par apprentissage (UFA) positionnées au sein des établissements scolaires de l'académie de Poitiers, accueillant plus de 1 350 apprentis. L'offre de formation est étendue et variée, allant du niveau 3 (CAP) au niveau 6 (DCG) en passant par le BTS, dans de multiples domaines professionnels pour un total de plus de 170 formations en apprentissage à la rentrée 2022. Le CFA s'inscrit dans une dynamique de développement de la mixité de parcours et de publics ainsi que dans un rapprochement avec le CFA de l'enseignement supérieur pour une continuité des parcours.

Centre de formation des apprentis (CFA) académique

8 rue Evariste Galois - Zone de Chalembert
86 160 Jaunay Marigny
05 49 32 62 22 • cfa.acad@ac-poitiers.fr

En savoir +

cfa-acad-poitiers.fr



GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC FORMATION CONTINUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE (GIP FCIP)

Le GIP FCIP de l'académie de Poitiers est une structure support de la politique de la rectrice dans le champ de la formation continue, de la formation et de l'insertion professionnelle et de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Il propose des prestations de bilans de compétences pour tous les publics (dispositif académique bilans et mobilités), et des prestations de formation et d'accompagnement VAE dans le champ de la professionnalisation des acteurs de la formation (ingénierie, ressources humaines). Il coordonne la gestion administrative et financière des projets européens développés au sein de la région académique, au service des politiques académiques, en particulier de la lutte contre les interruptions de parcours de formation.

GIP FCIP de l'académie de Poitiers

8 rue Evariste Galois - Zone de Chalembert
86 160 Jaunay Marigny
05 49 39 62 01

En savoir +

ac-poitiers.fr/le-gip-fcip-de-l-academie-de-poitiers-121835



GRETA POITOU-CHARENTES

Le Groupement d'établissements (Greta) accompagne et forme par an près de 10 000 demandeurs d'emploi, salariés des entreprises privées et publiques, individuels ou encore jeunes en situation d'insertion professionnelle, dans une trajectoire professionnelle et à tout moment de leur vie, afin de contribuer à leur évolution professionnelle ou à leur reconversion.

Le Greta regroupe plus de 160 établissements scolaires du second degré de l'académie, qui mutualisent leurs compétences, leurs plateaux techniques et leurs ressources humaines pour construire une offre de formation adaptée à l'économie locale.

Le Greta propose plus de 200 formations certifiantes et modulaires dans de nombreux secteurs, en alternance ou uniquement en centre. Les modalités de formations sont variées et adaptées au parcours de chacun ; l'individualisation est au cœur de l'ingénierie de formation.

Organisé en huit agences sur le territoire académique, le siège administratif est le lycée Nelson Mandela à Poitiers.



GRETA Poitou-Charentes

Établissement support : lycée Nelson Mandela

63, rue de la Bugellerie - BP 90621

86000 Poitiers Cedex

05 49 88 64 89 • greta-poitou-charentes@ac-poitiers.fr

En savoir +

greta-poitou-charentes.fr/



MAIF vous **accompagne**
dans la pratique de **votre métier.**

Solutions d'assurance, mise à disposition
de **ressources pédagogiques** et **informations
pratiques.**

MAIF s'efforce d'assurer et d'accompagner
au mieux les **personnels éducatifs** dans leur
parcours professionnel et leur vie privée.

Pour tout savoir, rendez-vous sur: maif.fr/enseignants

MAIF dans votre département

- **Angoulême** : 05 45 37 14 00
- **La Rochelle** : 05 46 45 64 00
- **Niort** : 05 49 06 85 40
- **Poitiers** : 05 49 44 85 85



assureur militant

Enseignement supérieur

P. 69 à 74





L'université de Poitiers regroupe sept facultés, une école d'ingénieurs et six instituts qui accueillent près de 30 000 étudiants. Elle emploie environ 3 000 personnes.

FACULTÉS, INSTITUTS ET ÉCOLES

→ 7 FACULTÉS

- ↳ Droit et Sciences sociales
- ↳ Sciences économiques
- ↳ Sciences Fondamentales et Appliquées
- ↳ Lettres et langues
- ↳ Sciences humaines et arts
- ↳ Sciences du sport
- ↳ Médecine et Pharmacie

→ 1 ÉCOLE

- ↳ École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers (Ensip)

→ 6 INSTITUTS

- ↳ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)
- ↳ Institut universitaire de technologie de Poitiers (IUT 86) : sites de Poitiers, Châtelleraut et Niort
- ↳ Institut universitaire de technologie d'Angoulême (IUT 16)
- ↳ Institut d'administration des entreprises (IAE)
- ↳ Institut de préparation à l'administration générale (Ipag)
- ↳ Institut des risques industriels, assurantiels et financiers (Iriaf)

Présidente

Virginie LAVAL

Accueil de la présidence

15 rue de l'Hôtel Dieu - Bâtiments E5-E7

TSA 71 117 - 86073 Poitiers cedex 09

Standard : 05 49 45 30 00

Secrétariat général

05 49 45 30 43

Direction de la communication

05 49 45 30 77 • communication@univ-poitiers.fr

Agence comptable

05 49 45 30 10

Direction des ressources humaines

05 49 45 30 74

Direction du pôle formation et réussite étudiante

05 49 45 30 44

Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite étudiante et l'entrepreneuriat (SAFIRE)

05 49 45 44 60 • safire@univ-poitiers

UP&Pro (Formation continue, alternance et relations entreprises)

05 49 45 44 60 • up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr



INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (INSPE)

L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé), interne à l'université de Poitiers, est le fruit d'une étroite collaboration entre les universités de Poitiers et La Rochelle, le Cned et le rectorat de l'académie de Poitiers.

L'Inspé prépare aux diplômes nationaux de masters "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" (Meef), à l'issue de deux années d'études post-licence pour répondre aux enjeux de la formation initiale ou continue des enseignants.

L'Inspé de l'académie de Poitiers est accrédité à délivrer le diplôme national de master dans les mentions suivantes :

- métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1^{er} degré (professeur des écoles) ;
- métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2^d degré (professeurs en collèges et lycées) ;
- métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation encadrement éducatif (conseiller principal d'éducation) ;
- métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation.

Quatre parcours :

- formateurs d'adultes, conseil et accompagnement ;
- conseiller pédagogique de l'Enseignement supérieur ;
- inclusion et participation - handicap, difficultés, dépendance ;
- ingénierie des médias pour l'éducation.



Directeur de l'INSPE de l'académie de Poitiers

Denis ALAMARGOT

INSPE site de Poitiers - Université de Poitiers

5 rue Shirin Ebadi

Bâtiment B20

TSA 71108 - 86073 Poitiers cedex 9

05 49 36 22 00

INSPE site d'Angoulême - Université de Poitiers

227 rue de Montmoreau

16000 Angoulême

05 45 61 24 42

INSPE site de Niort - Université de Poitiers

Pôle Universitaire de Niort

11 rue Archimède

79000 Niort

05 49 17 82 52

INSPE site de La Rochelle - La Rochelle université

Technoforum | 23 avenue Albert Einstein | BP 33060 - 17031 La Rochelle - France

05 46 45 91 14



Avec son campus ouvert au cœur de la ville, La Rochelle Université s'organise autour de 4 composantes et accueille chaque année environ 8 700 étudiantes et étudiants. Elle emploie près de 1 800 personnes.

COMPOSANTES

- Pôle Licences Collegium
- Institut Littoral Urbain Durable et Intelligent
- Faculté de Droit, de Science Politique et de Management (dont IAE – École Universitaire de Management)
- Institut Universitaire de Technologie (IUT)



univ-larochelle.fr

Président

Jean-Marc OGIER

Accueil de la présidence

23 avenue Albert Einstein
BP 33060
17031 La Rochelle
05 46 45 91 14

Secrétariat de la direction générale des services

05 46 45 87 45 • dgs@univ-lr.fr

Agence comptable

05 46 45 87 04 • agence_comptable@univ-lr.fr

Direction des relations et des ressources humaines

05 16 49 65 76 • drh@univ-lr.fr

Direction de la communication

05 46 45 85 68 • communication@univ-lr.fr

Information orientation des étudiants

• Direction de l'orientation et de l'insertion
05 46 45 83 37 • orientation@univ-lr.fr
• Service des études et de la vie étudiante
05 46 45 83 46 • contact_seve@univ-lr.fr

Formation continue

• Direction de la formation Continue
05 16 49 65 18 • formationcontinue@univ-lr.fr



INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE - ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MÉCANIQUE ET D'AÉROTECHNIQUE (ISAE-EN SMA)

La formation de trois ans, délivrée à l'Isae-Ensmat, permet aux jeunes ingénieurs de s'orienter vers des fonctions type bureaux d'études, recherche et développement, pour l'essentiel dans les secteurs des industries de l'aéronautique, du spatial, du transport terrestre et de l'énergie.

Directeur

Roland FORTUNIER

ISAE-Ensmat

Téléport 2

1 avenue Clément Ader • BP 40109 86961 Futuroscope Chasseneuil cedex

05 49 49 80 80 • scolarite@ensma.fr

En savoir +

isae-ensma.fr



SCIENCES PO – CAMPUS DE POITIERS

Créé en 2001, le campus de Poitiers du collège universitaire de Sciences Po propose le Bachelor de Sciences Po, une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales commune à l'ensemble du Collège universitaire. Les étudiants ont la possibilité d'approfondir les enjeux politiques, économiques et sociaux de l'Amérique latine, dans une perspective comparatiste avec l'Union européenne, et notamment la péninsule ibérique.

Avec des promotions d'environ 120 étudiants issus de plus d'une vingtaine de pays, le campus de Poitiers offre un taux d'encadrement garantissant aux étudiants la régularité de leur progression, ainsi qu'une convivialité toute latine.

Directrice du Campus de Poitiers

Pascale LECLERCQ

Campus euro-latino-américain du Collège universitaire - Poitiers

23 rue Jean-Jaurès - 86000 Poitiers

05 49 50 96 76

En savoir +

sciencespo.fr

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS (CNAM) NOUVELLE-AQUITAINE

Lieu de rencontre entre les mondes académique et professionnel, le Conservatoire national des arts et métiers est le seul établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie. Le Cnam est présent sur tout le territoire avec 20 centres régionaux et plus de 200 centres d'enseignement.

3 missions

- Formation professionnelle supérieure des jeunes et des adultes ;
- recherche technologique et l'innovation ;
- diffusion de la culture scientifique et technique.

Un accompagnement tout au long de la vie

- Service d'accueil, d'information et d'orientation ;
- formations à distance, le samedi, le soir, en journée et en alternance ;
- validation des acquis de l'expérience (VAE).

Directeur

Jean-Sébastien CHANTÔME

Siège

2 rue Marc Sangnier
Cité Numérique
33130 Bègles
naq_info@lecnam.net

Centres Cnam dans l'académie de Poitiers

Centre de Poitiers-Futuroscope

2 avenue Gustave Eiffel
Téléport 2
86960 Futuroscope
Chasseneuil

Centre de Niort

12 - 14 avenue Jacques Bujault
79000 Niort

Centre d'Angoulême

138 rue de Bordeaux
16000 Angoulême

Centre de La Rochelle

IUT - 15 rue François de Vaux
de Foletier
17026 La Rochelle Cedex

le cnam
Nouvelle-Aquitaine
cnam-nouvelle-aquitaine.fr

CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

Établissement public à caractère administratif, sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Crous propose des services à l'étudiant dans six grands domaines : bourses, action sociale, hébergement, restauration, culture, jobs.

Les services du Crous sont ouverts aux étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et, en ce qui concerne les bourses sur critères sociaux gérées par le Crous, dans des établissements relevant des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Agriculture et de la Culture. Le Crous de Poitiers est présent sur l'ensemble de l'académie de Poitiers (Poitiers, Angoulême, Châtellerauld, Chasseneuil-Futuroscope, La Rochelle et Niort).

Directrice générale

Mariannig HALL

Crous de Poitiers

15 rue Guillaume VII le
Troubadour
BP629 86022 Poitiers cedex
secretariat.direction@crous-
poitiers.fr

Site de La Rochelle/Niort

15 rue de Vaux de Foletier
17026 La Rochelle cedex
direction.larochelle@crous-
poitiers.fr

Antenne d'Angoulême

La Croix du Milieu
16400 la Couronne
direction.angouleme@crous-
poitiers.fr

Antenne Futuroscope - Châtellerauld

Restaurant universitaire Gémini
Téléport 2
8 avenue Blaise Pascal
86960 Futuroscope Chasseneuil
direction.futuroscope@crous-
poitiers.fr



crous-poitiers.fr

Informations pratiques

P. 75 à 82





CALENDRIER SCOLAIRE 2022 - 2023



ZONE A : académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B : académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C : académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Prérentrée des enseignants	Mercredi 31 août 2022		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : jeudi 1^{er} septembre 2022		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 22 octobre 2022 Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 4 février 2023 Reprise des cours : lundi 20 février 2023	Fin des cours : samedi 11 février 2023 Reprise des cours : lundi 27 février 2023	Fin des cours : samedi 18 février 2023 Reprise des cours : lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 8 avril 2023 Reprise des cours : lundi 24 avril 2023	Fin des cours : samedi 15 avril 2023 Reprise des cours : mardi 2 mai 2023	Fin des cours : samedi 22 avril 2023 Reprise des cours : mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 8 juillet 2023		

ADRESSES UTILES

LES SERVICES DE L'ÉTAT EN RÉGION

→ PRÉFECTURES

Région Nouvelle-Aquitaine

Préfète : Fabienne BUCCIO
2 esplanade Charles de Gaulle
CS 41397 • 33077 Bordeaux Cedex

[En savoir+](http://www.nouvelle-aquitaine.gouv.fr/prefectures-regions) prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine

Charente

Préfet : **N**
7-9, rue de la Préfecture
CS 92301 • 16023 Angoulême Cedex

[En savoir+](http://www.charente.gouv.fr) charente.gouv.fr

Charente-Maritime

Préfet : Nicolas BASSELIER
38 rue Réaumur
CS 70000 • 17017 La Rochelle Cedex 01

[En savoir+](http://www.charente-maritime.gouv.fr) charente-maritime.gouv.fr

Deux-Sèvres

Préfet : Préfète : Emmanuelle DUBÉE
4 rue du Guesclin
BP 70000 • 79099 Niort Cedex 09

[En savoir+](http://www.deux-sevres.gouv.fr) deux-sevres.gouv.fr

Vienne

Préfet : Jean-Marie GIRIER
7 place Aristide Briand
CS 30589 • 86021 Poitiers Cedex

[En savoir+](http://www.vienne.gouv.fr) vienne.gouv.fr

→ LA DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA JEUNESSE, À L'ENGAGEMENT ET AUX SPORTS (DRAJES) NOUVELLE-AQUITAINE

Drajes Nouvelle-Aquitaine

5 rue Joseph-de-Carayon-Latour
CS 81499
33 060 Bordeaux Cedex
05 57 57 38 00

Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de l'académie de Poitiers

SDJES de Charente

DSDEN de Charente
Cité administrative du Champ de Mars - Bât. B
Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême cedex
05 17 84 01 30

SDJES des Deux-Sèvres

DSDEN des Deux-Sèvres
61 avenue de Limoges
CS 98661
79022 Niort Cedex
05 17 84 02 30

SDJES de la Vienne

DSDEN de la Vienne
22 rue Guillaume VII Le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers Cedex
05 16 52 66 00

SDJES de Charente-Maritime

DSDEN de Charente-Maritime
Cité administrative Duperré
Place des cordeliers
CS 60508
17021 La Rochelle Cedex1
05 16 52 68 00

→ DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (DRAAF)

Siège à Limoges

22 rue des Pénitents Blancs
87000 Limoges
05 55 12 90 00

Site de Bordeaux

51 rue Kiéser
CS 31387 • 33077 Bordeaux Cedex
05 56 00 42 00

Site de Poitiers

15 rue Arthur Ranc
CS 40537 • 86020 Poitiers Cedex
05 49 03 11 00

En savoir+

draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr

→ DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS (DREETS)

Immeuble le Prisme
19 rue Marguerite Crauste
33 074 Bordeaux Cedex
05 56 00 07 77

En savoir+

nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr

→ DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)

Siège à Poitiers

15 rue Arthur Ranc
CS 60539 • 86020 Poitiers Cedex
05 49 55 63 63

Site de Bordeaux

Cité administrative - Rue Jules
Ferry
Boîte 55 • 33090 Bordeaux Cedex
05 56 24 88 22

Site de Limoges

Immeuble Pastel
22 rue des Pénitents Blancs
CS 53218 • 87032 Limoges Cedex 1
05 55 12 90 00

→ DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENTREPRISE, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (DIRECCTE)

Direction, secrétariat général,
pôle entreprises, emploi,
économie, répression des fraudes,
et pôle politique du travail

Immeuble le Prisme
19 rue Marguerite Crauste
33074 Bordeaux Cedex

Pôle concurrence, consommation,
et métrologie

118 Cours du Maréchal Juin
TSA 10001 – 33075 Bordeaux
Cedex

Poitiers • 05 49 50 34 94

Bordeaux • 05 56 99 96 12

Limoges • 05 55 11 66 00

En savoir+

nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr

→ DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES (DRFIP)

24 rue François de Sourdis BP 908 -
33060 Bordeaux
05 56 90 76 00 • drfip33@dgfip.
finances.gouv.fr

Direction départementale des
finances publiques - Charente

3 rue Pierre Labachot
CS 12222 - 16022 Angoulême
Cedex
05 45 94 37 00 • ddfip16@dgfip.
finances.gouv.fr

Direction départementale des
finances publiques - Charente-
Maritime

24 avenue de Fétilly
BP 40587 - 17021 La Rochelle
Cedex 1
05 46 00 39 39 • ddfip@dgfip.
finances.gouv.fr

Direction départementale des
finances publiques - Deux-Sèvres

44 rue Alsace-Lorraine
BP 19149 - 79061 Cedex 9
05 49 06 36 36 • ddfip79@dgfip.
finances.gouv.fr

Direction départementale des
finances publiques - Vienne

11 rue Riffault
BP 549 - 86020 Poitiers Cedex
05 49 55 62 00 • ddfip86@dgfip.
finances.gouv.fr

→ DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

Siège à Bordeaux - Pôle Patrimoine
et architecture et secrétariat
général

54 rue Magendie
CS 41229 - 33074 Bordeaux Cedex
05 57 95 02 02

Site de Poitiers - Pôle création et
industries culturelles

102 Grand'Rue
BP 553 - 86020 Poitiers Cedex
05 49 36 30 30

Site de Limoges - Pôle
démocratisation et action
territoriale

6 rue Haute de la Comédie
87036 Limoges Cedex
05 55 45 66 00

En savoir +

culture.gouv.fr/regions/drac-nouvelle-aquitaine

DIRECTIONS DIOCÉSAINES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Charente

226 route de Bordeaux
16000 Angoulême
05 49 88 17 93

Deux-Sèvres et Vienne

10 rue de la Trinité
86000 Poitiers
05 49 88 17 93

Charente-Maritime

26 rue Saint Jean du Pérot
17000 La Rochelle
05 49 88 17 93

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE)

Siège à Poitiers

5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers • 05 49 30 01 01

Site de Limoges

29 rue Beyrand
87100 Limoges • 05 55 45 20 07

Site de Bordeaux

33 rue de Saget
33000 Bordeaux • 05 57 95 05 00

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

Siège à Bordeaux

103 bis rue Belleville
CS 91704 • 33063 Bordeaux Cedex • 05 57 01 44 00

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Charente

24 avenue Gambetta
16000 Angoulême
05 16 09 50 11

Deux-Sèvres

26 rue de la Blauderie
79000 Niort
05 49 08 94 90

Charente-Maritime

35 rue François de Vaux de Foletier
17000 La Rochelle
05 46 45 17 77

Vienne

30 rue des Champs-Balais
86000 Poitiers
05 49 03 04 05

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

→ CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

Site de Bordeaux

14 rue François-de-Sourdis
CS 81383 • 33077 Bordeaux Cedex
05 57 57 80 00

Site de Limoges

27 boulevard de la Corderie
CS 3116 • 87031 Limoges Cedex 1
05 55 45 19 00

Site de Poitiers

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 50575 • 86021 Poitiers Cedex
05 49 55 77 00

→ CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Département de la Charente

31 boulevard Emile Roux
CS 60000 • 16917 Angoulême
Cedex 9 • 05 16 09 50 00

[En savoir+ :](http://En savoir+ : lacharente.fr) lacharente.fr

Département des Deux-Sèvres

Maison du Département
Mail Lucie Aubrac
CS 58880 • 79028 Niort Cedex • 05
49 06 79 79

[En savoir+ :](http://En savoir+ : deux-sevres.fr) deux-sevres.fr

Département de la Charente-Maritime

85 boulevard de la République
CS 60003 • 17076 La Rochelle
Cedex 9 • 05 46 31 70 00

[En savoir+ :](http://En savoir+ : la.charente-maritime.fr) la.charente-maritime.fr

Département de la Vienne

Place Aristide Briand
CS 80379 • 86008 Poitiers Cedex •
05 49 55 66 00

[En savoir+ :](http://En savoir+ : lavienne86.fr) lavienne86.fr

LOISIRS – CULTURE

→ MÉDIATHÈQUES

Angoulême - Médiathèque Grand Angoulême

1 rue Coulomb
16000 Angoulême
05 45 94 56 00

En savoir+ : lalpha.org

La Rochelle - Médiathèque Michel Crepeau

Avenue Michel Crepeau
17000 La Rochelle - Cedex 1
05 46 45 71 71

En savoir+ : agglolarochele.fr/culture-et-loisirs#!mediatheque-et-reseau-des-bibliotheques

Niort - Médiathèque centrale d'agglomération Pierre-Moinot

1-7 boulevard Main
79000 Niort
05 49 78 70 71

En savoir+ : mediatheques.niortaggllo.fr

Poitiers - Médiathèque François Mitterrand

4 rue de l'Université
86000 Poitiers
05 49 52 31 51

En savoir+ : bm-poitiers.fr

→ THÉÂTRES

Angoulême - Théâtre - Scène nationale

Avenue des Maréchaux
16000 Angoulême
05 45 38 61 61

En savoir+ : theatre-angouleme.org

La Rochelle - La Coursive

4 rue Saint Jean du Pérot
17000 La Rochelle
05 46 51 54 00

En savoir+ : la-coursive.com

Niort - Moulin du Roc

9 boulevard Main
79000 Niort
05 49 77 32 30

En savoir+ : moulinduroc.asso.fr

Poitiers - Théâtre & Auditorium de Poitiers

1 boulevard de Verdun
86000 Poitiers
05 49 39 29 29
Administration : 05 49 39 40 00

En savoir+ : tap-poitiers.com



■ QUELQUES SIGLES DE L'ÉDUCATION NATIONALE ■

- AAE** • Attaché d'administration de l'Etat
- AEDE** • Association européenne des enseignants
- AESH** • Accompagnant des élèves en situation de handicap
- ADJAENES** • Adjoint d'administration de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- ASSEDU** • Assistant d'éducation
- BOE** • Bénéficiaire de l'obligation d'emploi
- CAEN** • Conseil académique de l'Éducation nationale
- CAPA** • Commission administrative paritaire académique
- CAPD** • Commission administrative paritaire départementale
- CAPES** • Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement de 2^d degré
- CAPEPS** • Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive
- CAPET** • Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique
- CESSC** • Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- CSEN** • Conseil scientifique de l'Éducation nationale
- CFA** • Centre de formation d'apprentis
- CHSCT** • Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- CLEMI** • Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information
- CRPE** • Concours de recrutement de professeurs des écoles
- SAIIO** • Service académique d'information, d'insertion et d'orientation
- CTA** • Comité technique académique
- CTSD** • Comité technique spécial départemental
- DAFPE** • Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement
- DAFPIC** • Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue
- DAVLC** • Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne
- DIEO** • Direction, inspection, éducation, orientation (personnels de
- DSDEN** • Direction des services départementaux de l'éducation nationale
- EAFIC** • Ecole académique de la formation continue
- EPLE** • Établissement public local d'enseignement
- EREA** • Établissement régional d'enseignement adapté
- IA-Dasen** • Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'éducation nationale
- IA-IPR** • Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional
- IATSS** • Ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé (personnels)
- IEN-ET/EG** • Inspecteur de l'éducation nationale - Enseignement technique - Enseignement général
- IEN-IO** • Inspecteur de l'éducation nationale - Information et orientation
- IGESR** • Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
- MEEF** • Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (Master)
- PACTE** • Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat
- PSY-EN** • Psychologue de l'éducation nationale
- SAENES** • Secrétaire d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Directrice de publication :
Bénédicte Robert, rectrice de l'académie de Poitiers
Rédaction et conception graphique :
Pôle communication du rectorat

Sources :
Service statistique du rectorat,
documentation Insee

Impression : **Megatop**
Crédits photos : **rectorat de l'académie de Poitiers et**
Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Crédits vecteurs : **freepik.com**





**Rectorat de l'académie de Poitiers
DSDEN de la Vienne**

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • www.ac-poitiers.fr